



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



DIDIER PERALTA

PRÉSIDENT DE L'AGENCE NORMANDE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT



Devenu Président de l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie en 2016, j'ai immédiatement annoncé ma volonté de conduire un projet d'évolution de la structure vers une Agence Régionale de l'Environnement et de la Biodiversité de Normandie.

Cet objectif ambitieux est aujourd'hui atteint, la Région, l'Etat, l'Office Français de la Biodiversité, la ComUE Normandie Université, les 5 Départements, les 3 Métropoles et 10 autres partenaires s'étant regroupés pour créer le groupement d'intérêt public Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable qui a débuté son activité le 1 mars 2020.

L'ANBDD a pour vocation :

- d'accompagner les acteurs normands souhaitant s'engager dans la préservation et la reconquête de la biodiversité, la transition économique, écologique, sociale et climatique,
- de faciliter la compréhension des enjeux de la biodiversité et du développement durable et la transmission des connaissances,
- de susciter l'engagement, d'encourager l'expérimentation et le déploiement des pratiques durables auprès de ses publics normands.

Ses missions sont de :

- Contribuer au développement et à la mise à disposition des connaissances et mutualiser les données en matière de biodiversité et de développement durable à l'échelle régionale
- Recenser et faire connaître les initiatives et projets, en matière de biodiversité et de développement durable, les évaluer et les valoriser
- Favoriser la coordination et animer des réseaux d'acteurs spécifiques, en matière de biodiversité et de développement durable
- Produire et diffuser des supports d'information, de communication et de sensibilisation ciblés, en valorisant les initiatives
- Encourager l'innovation territoriale en matière de biodiversité et de développement durable en s'appuyant sur les travaux de l'enseignement supérieur et de la recherche
-

L'ANBDD regroupe les salariés de l'IRD2, de l'Observatoire de la Biodiversité de Normandie et de l'ARE-Normandie. Fin 2020, l'équipe est constituée de 20 personnes représentant 19,14 équivalent temps plein, dont 1 CDD et 2 mise à disposition par la Région Normandie.

J'ai la fierté de vous présenter le premier bilan d'activité de l'ANBDD.

En raison de l'évolution statutaire et du contexte sanitaire, les maîtres mots pour 2020 ont été: adaptation aux changements, résilience et efficacité.

Un important travail a été accompli pour assurer la transformation et la liquidation de l'Association de Préfiguration au profit du GIP, modifier le statut et le mode de gestion des salariés, mettre en place les nouveaux outils et procédures de fonctionnement.

La mise en œuvre et la réalisation des programmes d'actions 2020 a été également une véritable gageure dans le contexte particulier de cette année où le présentiel et l'évènementiel ont été fortement limités : l'accent a donc été mis sur la production d'outils/supports de sensibilisation, de communication, de formation et sur le recours à de nouveaux modes de travail tel que webinaires, visioconférences...

À travers de la lecture de ce rapport d'activité je vous laisse apprécier le remarquable travail accompli par l'ensemble de l'équipe dont je salue la capacité d'adaptation.



FRANÇOIS DENIS
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ - VICE PRÉSIDENT DE L'ANBDD

Dans le cadre de la création de l'Office français de la biodiversité, le 1er janvier 2020, regroupant l'Agence française pour la biodiversité et l'Office français de la chasse et de la faune sauvage, j'assume depuis cette date la direction de l'établissement pour la région normande.

L'AFB dans un premier temps puis l'OFB s'est largement impliquée dans la création du GIP Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable dont je suis Vice-Président en charge de la Biodiversité.

L'ANBDD a débuté son activité le 1 mars 2020, dans une situation sanitaire inédite qui a entraîné le report de nombreux événements tel que ceux liés au Tour de France «Entreprises et Biodiversité». Cependant, l'équipe de l'Agence Normande de la Biodiversité a su démontrer ses capacités d'adaptation et de réactivité afin de réaliser son programme d'activité.

La période de confinement a été mise à profit pour favoriser la conception de nombreux outils et supports de sensibilisation, de recensement et de diffusion des connaissances, il convient ici de souligner :

la création et le lancement du site internet qui permet de valoriser les actions menées dans les pôles connaissance, reconquête et valorisation de l'agence.

le lancement de la dynamique d'élaboration des listes rouges en Normandie. Les marchés pour l'élaboration des référentiels régionaux (catalogues d'espèces et LRR) de 4 premiers groupes taxonomiques ont été engagés pour les Rhopalocères et Zygènes, les Orthoptères, les Reptiles et les Oiseaux nicheurs. Près de 50 structures régionales ont répondu favorablement à l'appel à contribution lancé par l'ANBDD afin de constituer le jeu de données le plus exhaustif possible. La création d'une ligne de publication de fiches indicateurs et leur vulgarisation sous forme de « posts » sur les réseaux sociaux appelés « Le Biodiv'Hebdo ».

Malgré le contexte particulier de cette année, plusieurs rencontres régionales ont pu avoir lieu, notamment, les 3es rencontres régionales de gestionnaires d'espaces naturels ont rassemblé 70 participants pour une journée dans la Baie de l'Orne, à Cuverville (14), sur le thème de "L'intégration de l'espace naturel dans son territoire". Cette journée a notamment permis d'annoncer la création d'un outil en ligne dédié à l'échange de matériel, sous la forme d'une plateforme de petites annonces. Les gestionnaires d'espaces naturels peuvent ainsi consulter les annonces disponibles ou en déposer une, pour un prêt, un don ou une recherche et pour tout matériel utile à la gestion des milieux naturels.

L'appui aux collectivités s'est poursuivi notamment via l'organisation de deux ateliers techniques, le lancement du 2ème appel à reconnaissance Territoires engagés pour la nature et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions des lauréats 2019.

L'année 2020 aura également été marquée par une importante dynamique en faveur des trames noires avec la diffusion et l'analyse d'une enquête, le recensement des actions existantes en Normandie, la préfiguration d'un module de formation. L'ANB a ainsi pu prioriser les chantiers à mener en 2021.

Une salariée a été recrutée pour assurer la mission d'aide à l'émergence et au montage de projets partenariaux et a été dès lors très sollicitée. Plusieurs rencontres entre les financeurs et les partenaires techniques ont permis de préciser les attentes et besoins. Différents projets complexes sont déjà suivis, un atelier technique sur le financement LIFE a été organisé et a rencontré un vif succès. Cette mission a également été sollicitée pour assurer la promotion des AAP régionaux.

Enfin, parmi les actions importantes menées en 2020, le DDTour a vu sa programmation de visites se réorienter partiellement avec des circuits sur l'agro écologie pour et par les agriculteurs normands. Un groupe de travail composé de plus de 25 partenaires ont appuyé l'agence dans l'identification des exploitations normandes engagées et ce sont 6 circuits qui seront prochainement mis en ligne. L'ANBDD a d'ailleurs été lauréat d'un appel à projet de la fondation Daniel et Nina Carasso pour réaliser cette opération de DDTour sur l'agroécologie.

En complément de ce rapide tour d'horizon, vous trouverez dans ce rapport d'activité le détail des actions menées par l'ANB en 2020 et je vous invite à partager avec moi la fierté d'avoir contribué à la création du GIP ANBDD.

SOMMAIRE

BIODIVERSITÉ

P. 6 **CONNAISSANCE**

P. 11 **RECONQUÊTE**

P. 24 **VALORISATION**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 35 **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

P. 39 **SANTÉ-ENVIRONNEMENT**

P. 41 **CHANGEMENT DE COMPORTEMENT**

P. 44 **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

P. 46 **MOBILITÉ**

P. 50 **ALIMENTATION**

P. 51 **OUTILS TRANSVERSAUX EN FAVEUR DU DD ET DES ODD**

BIODIVERSITÉ





En Normandie, la mission SINP est confiée à l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD). Cette mission s'appuie sur un comité technique regroupant, autour de l'ANBDD, la Région, les Conseils Départementaux, l'OFB, l'AESN, l'AELB et la DREAL. Ce comité définit les orientations en termes de développement de la plate-forme régionale ODIN, d'animation du réseau des acteurs de la connaissance, de valorisation des données naturalistes (indicateurs de la biodiversité régionale), l'édition des listes des statuts de menaces et autres listes d'espèces, suivis au niveau régional ...

Des groupes de travail spécifiques mobilisant un large panel de structures partenaires de l'ANBDD, permettent d'avancer sur des sujets précis (données milieu marin, données sensibles, ...).

380 000

DONNÉES FAUNE



1 196 000

**DONNÉES FLORE ISSUES
DE 165 STRUCTURES**

Développement et mise en œuvre de protocoles de validation scientifique des données pour 4 groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens)

Le fonctionnement de la plateforme comprend 3 volets :

- l'intégration des données : consiste à traiter les flux de données qui entrent dans la plateforme, de sorte qu'elles puissent être stockées puis exploitées par les outils de diffusion des données,
- la validation des données : consiste à apporter une caution scientifique par la qualification des données stockées dans la plateforme après intégration (notamment pour les données non validées par leurs producteurs, par exemple les données produites dans le cadre d'études d'impact),
- la diffusion des données : consiste à traiter les flux de données sortants de la plateforme, en fonction des droits d'accès aux données.

Un format commun de données a été mis en place pour l'ensemble des commanditaires d'études, d'inventaires ou de suivis scientifiques, et plus largement à tous les organismes de Normandie concernés par la production et l'échange de données naturalistes.

L'objectif de ce format commun est d'aboutir à une standardisation fine des données naturalistes, tout en tenant compte des contraintes et besoins des acteurs régionaux. Les données ainsi harmonisées

partagent une logique et une forme communes, ce qui facilite leur partage entre les acteurs, et leur exploitation dans leurs systèmes d'information respectifs.

Chaque donnée d'observation qui intègre la plateforme doit posséder au moins un niveau de validation scientifique. Conformément au standard régional, les contributeurs ont pour obligation d'apporter ou rapporter cette qualification

En complément du niveau obligatoirement apporté par le contributeur, après l'intégration, les données sont validées selon le protocole adapté, notamment pour les données issues des producteurs ne validant pas eux-mêmes leurs données selon un protocole de validation établi.

On entend par le protocole de validation l'ensemble des critères (interdépendants ou pas), permettant de qualifier la donnée. Les protocoles de validation régionaux, sont adaptés à la spécificité régionale (espèces présentes sur le territoire) et basés sur les informations prévues par le Standard régional.

Ils comprennent deux volets : la validation automatique (privilegiée) et la validation manuelle. Les deux sont effectuées avec l'appui de fonctionnalités automatiques d'ODIN.

INTÉGRATION DE DONNÉES DANS ODIN

Plusieurs jeux de données ont été intégrés dans ODIN de la part du Département de l'Eure, de la Fédération de la Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ou encore du Grand Port Maritime du Havre (près de 24 000 données). Un moissonnage des BD du CEN Normandie et du PNR des Boucles de la Seine Normande. Les agents de la DREAL Normandie ont également bénéficié d'une formation sur l'intégration des données en provenance des arrêtés préfectoraux de dérogation et d'un accompagnement des porteurs d'arrêtés.

Les listes des statuts de protections (listes rouges) mondiaux, européens et nationaux ont été mis à jour en 2020 et seront implémentées dans ODIN en 2021.

Un fichier de conversion entre le standard national de l'INPN et le standard d'ODIN a été créé. Un travail d'analyse sur le contenu des données disponibles au niveau national sur l'INPN et non présentes sur ODIN a été mené et portait sur :

- o 2 424 données orthoptères
- o 7 986 données rhopalocères
- o 910 données reptiles
- o 177 239 données oiseaux

Ces données ont été converties au standard d'ODIN.

2424

DONNÉES ORTHOPTÈRES

7986

FLORE ISSUES DE 165
STRUCTURES

24

CONTRIBUTEURS SIGNATAIRES
DE LA CHARTE*

Les données ainsi intégrées et validées sont diffusées sous forme des données élémentaires, simplifiées ou de synthèse dans ODIN par le pouvoir adjudicateur selon les règles régionales de diffusion.

En 2020, l'ANB a poursuivi le suivi du marché de validation scientifique des données pour les 4 groupes suivants : mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles. Cela s'est traduit par le développement puis l'intégration des protocoles de validation scientifique des données

dans ODIN.

Réunion du réseau des acteurs régionaux de la connaissance en novembre (39 structures représentées, 65 participants)

ANB 02 : CHOISIR ET SUIVRE LES INDICATEURS RÉGIONAUX

1. TRAVAILLER À CRÉATION ET À LA DIFFUSION DE NOUVEAUX INDICATEURS D'ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ NORMANDE»

Pour cette action une nouvelle commande a été lancée en juin 2020 sous la forme d'un marché public divisé en 4 lots sur le modèle des fiches réalisées en 2019.



© Romain Matton

Cette année, 4 groupes ont été choisis :

- Les poissons d'eau douce ;
- Les poissons migrateurs ;
- Les Bryophytes ;
- Les lichens ;

Ces groupes taxonomiques ont été choisis en réponse aux préconisations du CSPRN d'ouvrir ces publications aux taxons des milieux aquatiques et pour valoriser les travaux des Observatoires thématiques (Cas des lots «Bryophytes et lichens» dont l'objectif est de valoriser des travaux portés par l'Observatoire Bryo Lichénique) 3 offres ont été reçues au 3/07/2020 (date de la fin de publicité) : 1 offre pour chaque lot sauf pour le lot sur lichens qui a été déclaré infructueux ;

l'analyse de ces offres et les demandes de précisions n'ont pas permis d'aboutir à une notification pour l'ensemble des lots, ceci pour des raisons financières. **Une nouvelle consultation sera lancée en 2021.**

2. PUBLIER DE NOUVEAUX INDICATEURS RÉGIONAUX DE LA BIODIVERSITÉ ET ENGAGER LEUR TERRITORIALISATION

L'arrivée début 2020 d'une nouvelle chargée de mission analyse et traitement de données nous a permis de lancer une publication de fiches indicateurs transversaux sur la biodiversité de Normandie, toujours sous l'angle état - pression - menace.

Une procédure de travail type a été mise en oeuvre pour sortir ces livrables à intervalles réguliers et conçus à 100% en régie :

- Travail bibliographique sur les données existantes + choix de la donnée à utiliser
- Analyses cartographiques et statistiques
- Rédaction
- Envoi aux partenaires pour avis/relecture
- Corrections après envoi aux partenaires
- Mise en page en interne et plan de diffusion

ANB 03 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE RÉGIONALE

1. SUIVIS SCIENTIFIQUES RÉGIONAUX

La mise en place de suivis régionaux ayant été repoussée, l'ANBDD a toutefois poursuivi son travail de veille sur l'émergence de projets nationaux et régionaux similaire au projet normand.

Dans ce cadre, un échange entre le MHNH et l'ANB a été conduit tout au long de l'année 2020 permettant au MHN de prendre connaissance du projet normand de mise en place de suivis sur le long terme et à l'ANB de prendre connaissance du projet de mise en place d'un réseau de surveillance nationale de la biodiversité terrestre à échéance 2022/2023.

Cet échange a permis au MHNH de présenter le projet de mise en place du réseau national de surveillance lors de la réunion annuelle du réseau connaissance.

2. LISTES ROUGES RÉGIONALES

L'année 2020 a permis de lancer la dynamique d'élaboration des listes rouges en Normandie. En effet, après une phase de discussion avec les membres de la gouvernance de l'OBN (DREAL/ Région /OFB). L'ANBDD a lancé, en juin 2020, une consultation sous la forme d'un marché public pour l'élaboration des référentiels régionaux (catalogues d'espèces et LRR) de 4 premiers groupes taxonomiques : les Rhopalocères et Zygènes, les Orthoptères, les Reptiles et les Oiseaux nicheurs.

reptiles et 3 offres pour le lot lié à l'élaboration d'une liste rouge sur les oiseaux nicheurs.

- Suite à l'analyse des offres et aux demandes de compléments, les 4 lots ont été notifiés fin octobre 2020.

Ainsi l'élaboration des listes rouges normandes sur les rhopalocères et zygènes et sur les orthoptères a été confiée au groupement CEN Normandie/ GRETIA. L'élaboration de la liste rouge sur les reptiles a été confiée à l'OBHeN et celle sur les oiseaux nicheurs a été confiée à la LPO Normandie.

4 réunions de lancement ont été organisées en Novembre pour planifier la réalisation des travaux d'élaboration des référentiels.

Afin de contribuer au travail d'élaboration d'un jeu de données le plus exhaustif possible, un appel à contribution a été lancé par l'ANBDD auprès de ses membres et partenaires associés. Il a également été relayé au sein des réseaux d'acteurs animés par l'ANB (connaissance, gestionnaires et collectivités).

Ainsi ce sont 98 structures qui ont été sollicitées dont 48 avec lesquelles un échange a été mené permettant la récupération de 16 jeux de données !

Afin d'obtenir la labellisation des listes rouges, l'ANBDD a également pris contact avec les personnes référentes au sein de l'UICN pour les prévenir de la démarche normande et obtenir des informations méthodologiques.

Une consultation est d'ores et déjà prévue pour l'année 2021 sur 3 autres groupes : les Odonates, les Mammifères et les Amphibiens.

ANB 04 : ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS DE LA CONNAISSANCE

La coordination et le suivi des missions de connaissance de l'ANBDD est assurée par un « comité de pilotage » constitué de la Région, de la DREAL et de l'OFB. Ces « points connaissance » permettent de suivre l'avancée des missions portées par l'observatoire. En 2020 ce sont 8 réunions qui se sont tenues en visioconférence. L'animation du réseau a été portée par 5 principales actions en 2020 :

1. LA RENCONTRE DE PARTENAIRES EN BILATÉRAL :

Malgré le contexte sanitaire de cette année 2020, ce sont 9 rencontres/ réunions bilatérales qui ont permis de faire connaître et de présenter les missions de connaissance de l'ANBDD auprès de partenaires régionaux. Il s'agit par exemple :

Des Fédération Départementales de la Pêche et de la Protection des milieux aquatiques de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime ;

Du GECC ;

Du GMN (chargée de mission mammifères marins) ;

Du GIP SA ;

De Seinormigr ;

Du pôle Mer et littoral de la DREAL ;

Du GEMEL ;

2. LA TENUE DE GROUPES DE TRAVAIL :

2 Groupes de travail se sont tenus le 28 janvier 2020 : La 4ème réunion du GT « Structures de Références » Cette réunion avait pour objectif de poursuivre les réflexions liées à la définition d'une donnée publique et aux modes de diffusion associés. Ainsi que la poursuite des échanges sur les possibilités de financements des missions socles assurées par ces structures.

Ces groupes de travail ont permis d'orienter les discussions lors de la conférence des financeurs.

Le 1er Groupe de travail du conseil thématique connaissance de l'ANBDD :

Ce 1er groupe de travail a réuni 27 personnes autour des missions de connaissance de l'agence. Cette réunion s'est découpée en 2 temps. Un premier temps de présentation de l'agence avec un focus sur les missions de connaissance et une présentation des conseils thématiques. Puis un second temps de discussions et

d'échanges autour de 2 projets portés par l'Observatoire :

Les futurs thématiques abordés par les fiches État des lieux des connaissances ;

La diffusion et la qualification des données sensibles ;

Malheureusement, en raison de l'évolution du contexte sanitaire dans les semaines qui ont suivi ces deux réunions. Il n'y a pas eu de suite directe aux propositions énoncées lors de ces temps de travail. Elles seront analysées et étudiées lors de la reprise des échanges en 2021 notamment pour la partie liée aux données sensibles.

PROGRAMME  RÉSEAU DES ACTEURS DE LA CONNAISSANCE

3^{ème} REUNION DU RESEAU DES ACTEURS DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ EN NORMANDIE
Jeudi 26 novembre 2020 en visioconférence - 10h - 12h

9h45	Ouverture de la connexion au webinaire
10h	Présentation des actions de l'Observatoire depuis son intégration à l'ANBDD - Témoignage de la DREAL Normandie sur le partage et la diffusion de la donnée publique (cas des arrêtés préfectoraux)
10h30	La réalisation d'un atlas : un moyen de valoriser la connaissance naturaliste d'un territoire (Présentation de l'Atlas de la flore vasculaire de la Manche, CBN Brest)
11h	L'animation d'un réseau de bénévoles : quelle démarche pour mobiliser les acteurs ? (Présentation du réseau Sentinelles de la mer, URCPJE)
11h30	La connaissance à l'échelle nationale : projet de mise en place d'un réseau de surveillance de la biodiversité terrestre (OFB-UMS Patrimoine)
12h	Fin du webinaire

Si vous avez des questions sur cet événement merci d'envoyer un mail à :
- rdan@anbddd.fr pour la partie administrative de l'événement
- adrien.qualite@anbddd.fr pour la partie technique.
Merci de bien respecter les consignes qui vous seront transmises en amont de l'événement.

 **ANBDD**
AGENCE NORMANDE
BIODIVERSITÉ
DÉPARTEMENTALE

3. L'ORGANISATION D'UNE RENCONTRE ANNUELLE SOUS LA FORME D'UN WEBINAIRE

Un des temps forts du réseau connaissance est l'organisation d'une réunion annuelle du réseau. Cette année, en raison du contexte sanitaire, le projet initial d'organiser une réunion mutualisée avec celle du réseau des collectivités engagées pour la nature a dû être revu.

Ainsi le programme initial qui était articulé autour d'une plénière d'information le matin, d'un moment d'interconnaissance entre les deux réseaux le midi et des ateliers d'échanges et de retours d'expériences l'après-midi a dû être repensé et simplifié pour répondre aux exigences sanitaires en vigueur.

La réunion de réseau s'est donc tenue le 26 novembre sous la forme d'un webinaire d'une demi-journée dont l'objectif principal était de donner la parole aux acteurs régionaux et nationaux qui œuvrent pour la connaissance naturaliste.

Ce webinaire a ainsi réuni 65 participants issus de 39 structures régionales autour du

programme suivant (cf. image ci-contre). Malgré le format en distanciel de nombreux échanges ont pu avoir lieu permettant ainsi au réseau de se retrouver malgré le contexte sanitaire.

4. LA CRÉATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION

Un des outils développés en 2020 pour le réseau est la lettre d'information trimestrielle. Son objectif est de communiquer sur les actions connaissance de l'Agence mais également de diffuser des informations et des actualités régionales et nationales sur les sujets liés à la mutualisation et la diffusion des données, au suivi et à la publication d'indicateurs, au le développement de la connaissance (référentiels, suivis scientifiques...) et à l'animation et l'organisation du réseau.

Ainsi ce sont 4 lettres qui ont été envoyées au réseau : La 1ère lettre a été envoyée le 9 avril 2020. Elle a permis, entre autres, la diffusion des 1ers états des lieux des connaissances naturalistes, de lancer un appel à retours d'expériences pour la réunion annuelle et de présenter les nouvelles données intégrées à ODIN ;

La 2nd lettre a été envoyée au réseau le 7 juillet 2020. Cette lettre a permis, entre autres, la mise en avant du travail mené autour de la validation scientifique des données sur ODIN et la diffusion des données issues des arrêtés préfectoraux de dérogation espèces protégées ;

La 3ème lettre a été envoyée le 23 octobre, elle avait pour objectif de communiquer autour des premiers indicateurs développés en interne par l'agence, l'intégration

A l'issue du webinaire, une lettre d'information spécifique a permis à l'ensemble des membres du réseau de récupérer les présentations et les documents et liens vers les outils présentés.

de nouvelles données sur Odin et le lancement du projet listes rouges régionales ;

La 4ème et dernière lettre de l'année 2020 a été envoyée le 14 décembre à la suite du webinaire du réseau pour fournir les présentations et des informations complémentaires « pour aller plus loin » sur les sujets abordés lors de la conférence.

Associé à ces lettres 2 flashes ont été envoyés au réseau concernant le Save the date et les inscriptions à la réunion annuelle du réseau.

4

LETTRES D'INFORMATIONS

330

CLIQUES COMPTABILISÉS

5. LA PARTICIPATION AU RÉSEAU NATIONAL DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX

Comme chaque année l'Observatoire normand de la Biodiversité est présent à chaque réunion organisées par l'Observatoire National de la Biodiversité dans le cadre du réseau national des observatoires régionaux.

En 2020 ce sont 3 réunions nationales qui ont été organisées au cours desquelles l'OBN a contribué à l'élaboration de 2 productions :

- Une plaquette nationale de la présentation du réseau (lien en attente nouveau site nature France)
- Un catalogue national des indicateurs de biodiversité



ANB 06 : ANIMATION DU RÉSEAU DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

FONCTIONNEMENT

Les trois structures à l'initiative de la première réunion du réseau en 2018, également membres du GIP ANBDD, ont été réunies en 2020 au sein d'un Comité de Pilotage (COFIL) pour le réseau :

l'OFB, représentée par Nathalie CHEVALLIER,
la Région Normandie, représentée par Julien LES-CLAVEC,
la DREAL Normandie, représentée par Bruno DUMEIGE.

Ce COFIL s'est réuni à quatre occasions en 2020. La première réunion (le 11 février 2020) a permis de poser les bases de la structuration du réseau (ses objectifs, ses cibles ainsi que son fonctionnement) et de valider les priorités d'actions pour l'année. Les réunions suivantes (les 30 avril, 23 juin et 7 septembre 2020) ont permis de

poursuivre ces échanges, de suivre et d'accompagner la mise en oeuvre de la feuille de route annuelle du réseau, notamment l'organisation de la rencontre régionale, le choix et l'organisation des ateliers techniques, la mise en route de la lettre d'information trimestrielle...

Un groupe de travail "RGENN" issu des conseils thématiques de l'ANBDD devait être organisé le 23 mars 2020, à Caen. L'objectif était de réunir l'ensemble des représentants des structures membres du Réseau afin de présenter le fonctionnement envisagé, d'échanger sur le programme d'actions 2020 et de faire émerger de nouvelles pistes de travail pour le Réseau. En raison du confinement lié à l'épidémie de Covid-19, ce groupe de travail a été REPORTÉ à l'année 2021.



Le résumé de la journée, l'ensemble des présentations et le compte-rendu ont été diffusés aux participants et mis en ligne sur les pages dédiées au RGENN du site anbdd.fr

Un questionnaire d'évaluation de la journée a été envoyé aux participants. Les retours sont positifs et l'organisation de cet événement convivial a été très appréciée par les participants, notamment en raison du contexte sanitaire de l'année.



En 2020, les thématiques des deux premiers ateliers techniques à destination des gestionnaires d'espaces naturels normands ont été choisies à partir d'un recensement des attentes réalisé lors des rencontres régionales de 2019 et des compétences internes au sein de l'ANBDD.

Le premier, "Développer les projets LIFE en Normandie" a été organisé entièrement en 2020 avec Carine Douville, chargée de mission et sa date fixée au 26 janvier 2021. Le second, "La libre évolution des espaces naturels" n'a pu être organisé dans l'année, cependant l'ensemble des jalons ont été posés et il devrait se tenir en mars 2021.

COMMUNICATION

Le site internet de l'ANBDD (anbdd.fr) a été mis en ligne en septembre 2020. La création de ce dernier a permis au RGENN de disposer d'un espace dédié. Le réseau dispose désormais d'une meilleure lisibilité et les gestionnaires d'espaces naturels normands disposent d'un espace unique regroupant les informations et outils qui leur sont destinées (Actualités du Réseau, Agenda des gestionnaires, La lettre d'info du Réseau, Retour sur les Rencontres régionales, Bourse d'échange de matériel) ainsi que les autres services de l'ANBDD dont ils peuvent être bénéficiaires (Mécénaturel, Aide au montage de projet, Repéré pour vous...).

Un moyen de communication spécifique au réseau a été défini sous la forme d'une lettre d'information trimestrielle. En 2020, la liste de diffusion de la lettre d'information et du RGENN a été désherbée et élargie, passant d'environ 215 à 372 contacts, gestionnaires à titre professionnel ou bénévole d'espaces naturels en Normandie ainsi que de partenaires de ces derniers. Les deux premières lettres ont été envoyées :

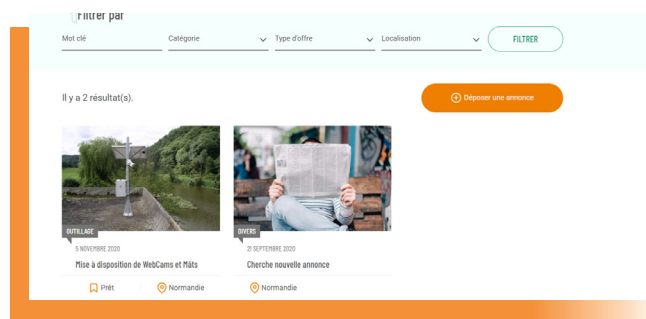
	Date d'envoi	lien URL	N o m b r e d'envois	N o m b r e d'ouvertures	Nombre clics total
LET RGENN #1	9 février 2020	https://mailchi.mp/	324	323	103
LET RGENN #2	12 juin 2020	https://mailchi.	246	433	128

ANB 07 : FAIRE ÉMERGER DES OUTILS OPÉRATIONNELS AVEC ET POUR LE RGENN (ÉTUDES, ÉCHANGE DE MATÉRIEL...)

BOURSE D'ÉCHANGE DE MATÉRIEL

La création du nouveau site internet de l'ANBDD a été l'occasion de créer un outil en ligne dédié à l'échange de matériel, sous la forme d'une plateforme de petites annonces. Les gestionnaires d'espaces naturels peuvent ainsi consulter les annonces disponibles ou en déposer une, pour un prêt, un don ou une recherche et pour tout matériel utile à la gestion des milieux naturels. Cette bourse est également ouverte aux collectivités, entreprises...

En ligne depuis septembre 2020, une première annonce a été publiée en novembre. Un plan de communication a été défini et une identité visuelle créée :



Un bilan régional sur l'état des lieux du patrimoine naturel en Normandie dans les espaces naturels gérés devait être réalisé en 2020. Ce bilan devait prendre la forme d'une publication et avait pour objectif d'améliorer les connaissances, de fournir un outil régional d'aide à la décision et de mettre en lumière une partie du travail des gestionnaires.

Le Ministère de la Transition écologique a mené en 2020 un travail visant à publier en 2020 ou 2021 une nouvelle Stratégie nationale des Aires Protégées, dont les déclinaisons régionales incluront certainement un travail similaire, mené selon une méthodologie définie. Afin de se conformer à cette méthodologie de référence à paraître, la mise en œuvre de cette action a donc été suspendue.

ANB 08 : ATELIERS TECHNIQUES

Début 2020, l'ANB a lancé une programmation annuelle de 4 ateliers techniques, répartis sur l'ensemble de la région normande et préfigurer un cinquième atelier pour l'enclencher rapidement en début d'année 2021. Malheureusement, le programmation initiale a subi des modifications liées à la crise sanitaire :

- Espèces exotiques envahissantes, de quoi parle t-on? Comment intervenir? à Carentan les Marais (50), programmé une première fois le 14 mai puis reprogrammé le 19 novembre puis ANNULÉ - REPORTÉ en 2021
- L'arbre en ville, quelle gestion? quels services rendus? à Mont Saint Aignan (76), programmé le 28 avril 2020 puis ANNULÉ - REPORTÉ EN 2021
- Biodiversité communale, comment améliorer la connaissance de son patrimoine naturel? à Cormelles le Royal (14) - 13/10/2020
- Trame noire et biodiversité, comment lutter contre la pollution lumineuse? à Val de Reuil - 06/10/2020



Le début d'année a permis de lancer la programmation annuelle des 4 ateliers techniques mais la crise sanitaire a affecté le bon déroulé de ces événements. En effet, les deux premiers ateliers programmés au mois d'avril puis de mai n'ont pas pu avoir lieu à cause du premier confinement.

Il s'agissait de l'atelier sur les espèces exotiques envahissantes qui a été reprogrammé en novembre pour finalement être une deuxième fois reporté à cause du second confinement.

L'atelier technique sur la gestion des arbres, a été reporté en 2021, une sortie terrain étant initialement prévue. La période d'automne semblait moins intéressante pour le décaler au second semestre.

Un cinquième atelier technique a été préfiguré en 2020 pour être enclenché rapidement au premier trimestre 2021. Il s'agit d'un atelier sur l'Écopâturage qui se déroulera à Evreux. Avec la création de l'ANBDD et du nouveau site internet, un important travail a été fait pour actualiser l'offre des ateliers techniques : alimentation de la page internet, création d'une charte graphique et d'outils de communication, simplification de la gestion des inscriptions et valorisation des ateliers passés.



En 2020, l'ANBDD a animé le programme Territoires engagés pour la nature au sein du collectif régional composé de la DREAL Normandie, Région Normandie, DR OFB et des Agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne. Une réunion du collectif régional s'est tenue le 9 mars 2020, à l'Abbaye-aux-Dames de Caen, en présence de la DREAL Normandie, la Région Normandie, l'OFB et l'ANBDD afin, entre-autre, de fixer les dates de l'appel à candidature et organiser l'animation du dispositif.

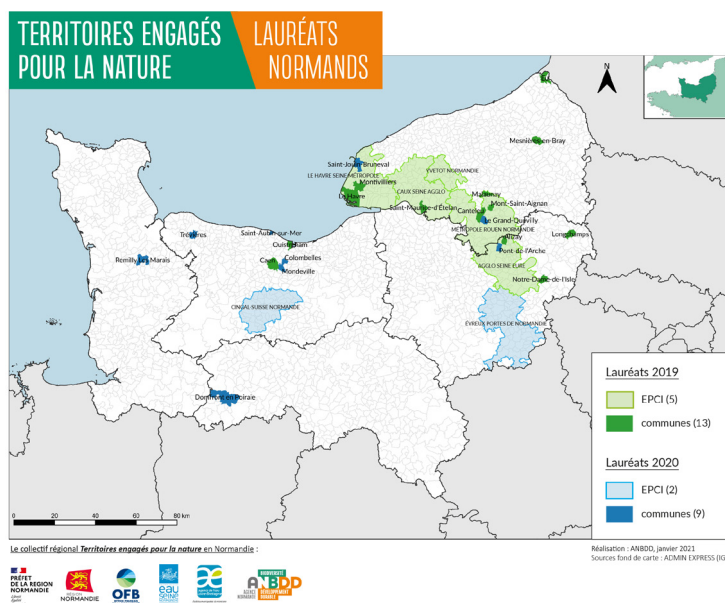
Celle-ci a été considérablement perturbée par les mesures de restriction liées au Covid qui ont jalonné l'année.

APPEL À CANDIDATURE

L'appel à candidature 2020 s'est déroulé sur la période du 4 mai au 25 septembre 2020. L'ANBDD a travaillé sur la promotion du dispositif TEN afin d'inciter les collectivités normandes à candidater. Les réunions d'informations sur le dispositif qui devaient se tenir au printemps à destination des collectivités n'ont pu avoir lieu en raison de la première période de confinement.

La communication sur l'ouverture de l'appel à candidature s'est faite par des campagnes mail :

- auprès de nos différents partenaires
- auprès des membres du GIP pour diffusion dans leurs réseaux
- de façon personnalisée auprès des collectivités avec lesquelles nous avons déjà des contacts et que nous avons pré-identifiées comme étant potentiellement intéressées par le dispositif
- de façon plus large auprès des communes et EPCI de la région grâce à notre fichier d'adresses
- auprès des associations départementales des maires
- via nos différentes lettres d'information



La communication sur TEN et l'appel à candidature s'est également faite par la création d'une page dédiée sur le nouveau site internet de l'Agence : <https://www.anbdd.fr/biodiversite/collectivites/territoires-engages-pour-la-nature/>

De façon générale, l'ANBDD a répondu aux questionnements des collectivités souhaitant obtenir des informations sur le dispositif.

Elle a aussi accompagné de façon plus précise trois collectivités l'ayant sollicitée, en participant à des réunions d'information avec les élus et agents de ces collectivités.

Il s'agit des communes de Grand-Quevilly, Colombelles et Villers-sur-Mer. Toutes les trois ont par la suite candidaté, avec l'obtention de la reconnaissance pour les deux premières et un dossier refusé pour la dernière.

ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS TEN 2019

Accompagnement individuel

L'année 2020 a été l'occasion de mettre en œuvre l'accompagnement des 18 lauréats reconnus TEN en 2019. L'ensemble des 18 lauréats ont été rencontrés entre juin et début septembre 2020 lors de réunions bilatérales, afin de faire un premier point sur l'état d'avancement de leur projet TEN.

Peu d'actions avaient à ce moment été initiées. Les collectivités TEN ont été relancées en fin d'années 2020, afin de faire un nouveau point téléphonique sur leur plan d'actions et identifier d'éventuels besoins en accompagnement (travail encore en cours début 2021, restent 5 entretiens à réaliser).

Accompagnement collectif

Le programme d'accompagnement collectif des Territoires engagés pour la nature a été fortement perturbé en 2020, du fait de l'impossibilité d'organiser ces événements en présentiel.

Les ateliers techniques sur les espèces exotiques envahissantes ainsi que sur la gestion de l'arbre en ville ont tous les deux été reportés en 2021. Les formations et visites de terrain n'ont pu se tenir non plus. Elles seront à nouveau proposées en 2021.

ANB 10 : RÉSEAU “BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES”

Le réseau “Biodiversité et territoires” regroupe des collectivités normandes engagées dans des actions en faveur de la biodiversité, dont les Territoires engagés pour la nature.

L'organisation de la journée de réseau “Biodiversité et territoires”, consacrée à la thématique des stratégies foncières locales en faveur de la biodiversité, devait se tenir le 26 novembre 2020 à l'hôtel de ville du Havre.

Cet événement, couplé à la cérémonie officielle de remise des diplômes aux lauréats TEN 2020 du dispositif, n'a pu se tenir en raison du contexte sanitaire qui interdisait la possibilité de se réunir en présentiel.

Une première fois repoussé mi-janvier, puis mi-février, il a finalement été décidé d'annuler l'événement. La cérémonie de valorisation des lauréats TEN 2020 aura donc lieu en même temps que celle des lauréats TEN 2021, en fin d'année 2021.

Une lettre d'infos est adressée périodiquement aux membres du réseau “Biodiversité et territoires”. En 2020, 3 lettres d'infos ont été envoyées.



ANB 11 : ANIMATION DU RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

VIE DU RÉSEAU

L'année 2020 n'a pas permis une vie du réseau satisfaisante en privilégiant des échanges virtuels et en petit comité à défaut de pouvoir organiser les groupes de travail habituels.

3 Lettres d'information ont été diffusées pour informer sur l'état d'avancement des travaux du réseau et de l'actualité TVB.

N° de lettre	Lien	Nombre d'envois	Nombre d'ouvertures
TVB #8 Novembre 2020	https://mailchi.mp/3c-c5bce3d664/reseau_tvb_lettre-dinfo8	106	87
TVB #7 Mai 2020	https://mailchi.mp/fb8eacd29148/reseau_tvb_lettre-dinfo7	120	114
TVB #6 Janvier 2020	https://mailchi.mp/0c7317e88eee/reseau_tvb_lettre-dinfo6	103	132

Une page internet du site de l'ANBDD est consacrée au réseau des acteurs de la TVB (<https://www.anbdd.fr/biodiversite/acteurs-tvb/>). Sur cette page, les lecteurs retrouvent les offres et services du réseau, les outils élaborés collectivement et une prise de contact facilitée pour les collectivités intéressées. Elle sera agrémentée avec le temps et les actualités.

RÉALISATION D'UNE PLAQUETTE “ LA TRAME VERTE ET BLEUE, OUTIL AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ NORMANDE”

Cette publication de 8 pages, à destination des élus et agents de collectivités de Normandie, apporte des éléments de compréhension, lutte contre les idées reçues et donne des pistes d'aménagement pour contribuer à la prise en compte de la trame verte et bleue normande. Cette plaquette est l'aboutissement d'un travail collectif des membres du réseau qui a débuté en fin d'année 2019. Malgré le premier confinement de 2020, les membres du réseau ont répondu présent pour les phases de relectures et de validation. La diffusion numérique de la plaquette s'est faite officiellement en mai 2020 puis elle a été imprimée à 3000 exemplaires en format A5.

Actuellement, 900 exemplaires ont déjà été diffusés principalement aux membres du réseau pour les outiller dans leur accompagnement des collectivités (CEN, DREAL, PNR, CAUE...), au gré des sollicitations et des accompagnements de l'ANBDD (lauréats AAP TVB, TEN...) mais aussi lors des quelques événements qui ont pu se dérouler en 2020 (réseau des gestionnaires, réunions de partenaires, ateliers techniques...).

Lien de téléchargement :

<https://www.anbdd.fr/wp-content/uploads/2020/09/Plaquette-TVB-2020.pdf>

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES ZONES BLANCHES DE NORMANDIE

En 2019, les discussions du réseau nous ont amené à un même constat : ce sont souvent les mêmes collectivités qui répondent aux appels à projets et qui sollicitent les partenaires. Nous avons, pour certains territoires, très peu d'informations sur ce qu'il s'y passe en matière de biodiversité. Ont-ils connaissance des financements et des offres d'accompagnements ? Ont-ils engagé des actions volontaires de préservation de la biodiversité ? Ou bien la biodiversité ne fait-elle tout simplement pas partie de leur priorité ?

Pour répondre à ces questions, de nombreux partenaires ont été sollicités en 2020 afin de récupérer des données et identifier les collectivités qui sont déjà bien impliquées en faveur de la biodiversité. Le but étant de réaliser des cartographies à partir de ces données afin d'identifier ces zones blanches.

Liste des partenaires sollicités : Région Normandie, DREAL, 5 départements, 5 DDTM, Agences de l'eau, OFB, 4 PNR, CEN, LPO, GMN, FREDON, ANPCEN.

La récupération des données des partenaires dans ce contexte si particulier a pris beaucoup de temps et les groupes de travail du réseau qui devaient avoir lieu en 2020 n'ont pas pu être organisés. Néanmoins, ce travail a permis la réalisation de 3 cartographies dont la finalisation se poursuivra début 2021 :

L'état d'avancement des PLUi normands en 2020

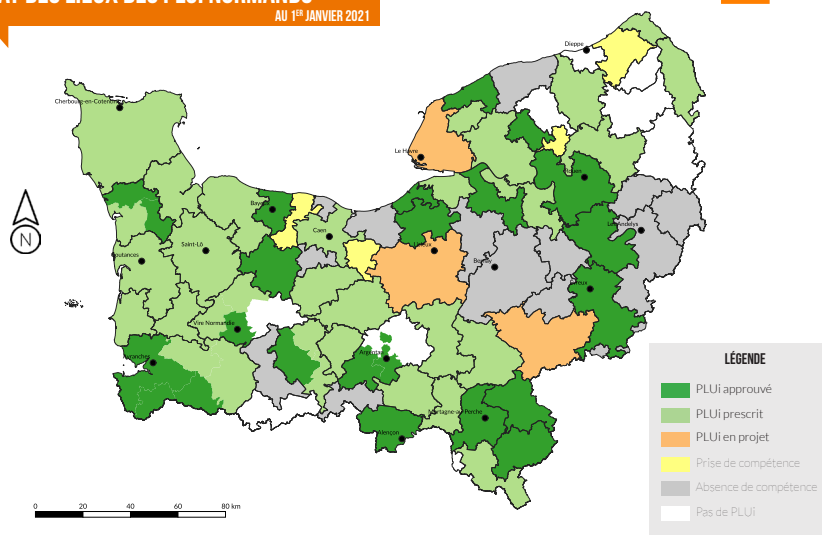
Les collectivités lauréates de labels ou reconnaissances en faveur de la biodiversité (une à l'échelle communale et une à l'échelle EPCI)

Les collectivités engagées dans la déclinaison de leur trame verte et bleue ou dans un programme régional

Certaines de ces cartes ont déjà fait l'objet d'allers et retours pour validation auprès des contributeurs de données. Début 2021, l'ANBDD va organiser une réunion du réseau des acteurs de la TVB pour présenter ce travail et passer à la dernière étape de validation.

Ces cartes seront regroupées dans un unique document qui n'a pas vocation à être diffusé. Cela restera un document de travail au service des acteurs de la TVB pour identifier les territoires à rencontrer afin de leur présenter les dispositifs régionaux en faveur de la biodiversité et cibler les accompagnements (offre de formation TVB si PLUi en projet, lors de lancement AAP, etc.)





APPUI AUX COLLECTIVITÉS ET INTERVENTION DANS DES ÉVÉNEMENTS DE PARTENAIRES

Dans le cadre de l'animation de ce réseau, l'ANBDD conseille et participe activement aux démarches de prise en compte de la TVB des collectivités en étant présente au COTECH des lauréats de l'AAP TVB (Lisieux Normandie, Pays de Bray, CASE...) et en se mobilisant au gré des sollicitations de collectivités (Sartilly Baie Bocage et Dragey Ronthon dans le cadre de projet d'ABC, Le Havre Seine Métropole pour l'élaboration de sa stratégie nature, etc.)

En 2020, l'ANBDD est intervenue lors d'événement de partenaires en lien avec la TVB :

Intervention et animation de world café lors de l'atelier atelier paysage de la DDTM76, service territorial du Havre qui s'est déroulé le 5 octobre dernier.

Animation d'un atelier lors des 4^{ème} rencontres normandes du Développement Durable, le jeudi 17 décembre 2020.

PROMOTION DU MODULE DE FORMATION "PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES PLUI"

L'année 2020 n'a pas été favorable à l'organisation de formation. Une session a eu lieu le 30 janvier auprès des services instructeurs de la DDTM de la Manche. (16 participants). Une rencontre DDTM50/DREAL/ANBDD devait suivre cette formation mais après deux annulations elle n'a finalement pas eu lieu en 2020.

Une formation a été délivrée aux 34 étudiants en M2 URBANITÉ de l'Université du Havre.

L'ANBDD devait également présenter le module en juin, lors du CLUB PLUI des DDTM de Normandie mais cet événement a été annulé.

En 2021, plusieurs sessions sont déjà envisagées pour la DDTM76, le Havre Seine Métropole et un regroupement de plusieurs communes de la Manche. Le module a également été intégré à l'offre de formation de notre partenaire le CAUE76.

ANB12 : LANCER UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE SUR LA TRAME NOIRE ET LA POLLUTION LUMINEUSE

En 2020, l'ANBDD a souhaité se saisir du sujet de la trame noire et de la pollution lumineuse car beaucoup d'initiatives émergent un peu partout en France. De plus, la part de l'éclairage dans le budget des collectivités n'est pas négligeable et le parc de luminaires français est plutôt vétuste.

En Normandie, de plus en plus de collectivités rénovent et réduisent l'éclairage et certaines se lancent dans l'identification de leur trame noire mais d'une manière générale l'aspect pollution lumineuse et les continuités écologiques sont peu prises en compte. Du côté des partenaires, ce sujet est de plus en plus abordé mais sans une réelle démarche globale.

Au cours de l'année 2020, l'ANBDD a entrepris plusieurs actions afin de mieux appréhender ce sujet au niveau régional.

L'ENQUÊTE "TRAME NOIRE ET POLLUTION LUMINEUSE EN NORMANDIE"

Une première réunion d'échanges a été planifiée le 31 mars dans le cadre des conseils thématiques mais a été annulée en raison de la crise sanitaire. Après réflexion, il a été décidé de diffuser une enquête pour identifier les besoins et attentes des partenaires et des collectivités sur la prise en compte de la pollution lumineuse en Normandie. Cette enquête a été envoyée au 25 personnes inscrites au conseil thématique, mais aussi aux participants de l'atelier "Trame noire et biodiversité, comment lutter contre la pollution lumineuse?", puis dans une lettre d'info de l'Agence. 46 personnes ont répondu à l'enquête.

L'analyse des réponses a permis de cibler des actions à mettre en place prioritairement en 2021.

Bilan de l'enquête à retrouver ici :

<https://www.anbdd.fr/bilan-enquete-trame-noire-et-pollution-lumineuse-en-normandie/>

ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS NORMANDES EN FAVEUR DE LA TRAME NOIRE

En 2020, l'ANBDD a pris l'initiative de recenser les structures et collectivités normandes agissant en faveur de la trame noire. Cette prospection a débuté avec des rendez-vous téléphoniques de structures hors région et des personnes "référentes" en matière de pollution lumineuse.

Structures contactées : OFB (centre de ressources TVB), MNHN, CEREMA, ANPCEN, ARB Centre Val de Loire.

Puis de nombreuses réunions dématérialisées ont été organisées avec les structures et collectivités normandes.

Rencontre bilatérale : PNR du Perche, Groupe mammalogique normand, les syndicats d'énergie (TE61, SDEC14, SDEM50, puis le SIEGE début 2021), France Nature environnement, PNR Normandie Maine (début 2021), Communauté d'agglomération de Lisieux, Communauté d'agglomération de Lisieux, ANPCEN (début 2021).

Ce travail a permis d'avoir une visibilité des actions et territoires engagés sur ce sujet dans le but de créer du lien entre chaque partenaires et d'échanger pour massifier la lutte contre la pollution lumineuse.

CONSEILS ET APPUI AUX COLLECTIVITÉS

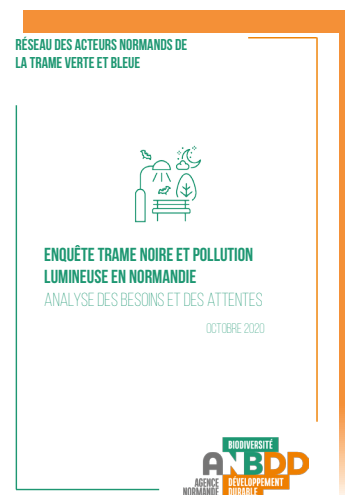
De son côté l'ANBDD a été sollicitée par plusieurs collectivités pour apporter conseils et outils dans le cadre de démarche en faveur d'un éclairage plus durable ou de déclinaison de la trame noire.

Sollicitations de l'ANBDD en 2020 : Communauté de communes de Coeur Côte Fleurie, Val de Reuil, Bayeux, Alizay, Communauté Urbaine d'Alençon.

INTERVENTION WEBINAIRE : "1H POUR COMPRENDRE : ECLAIRAGE PUBLIC, FAUT-IL ÉTEINDRE LA NUIT ?"

L'ANBDD a été sollicitée pour intervenir lors du Webinaire "1H pour comprendre : Eclairage public, faut-il éteindre la nuit ?" du SDEC 14. Le but était de sensibiliser sur la pollution lumineuse et ses impacts sur le vivant. Ce webinaire a rencontré un beau succès puisqu'une centaine de personnes ont participé.

Replay disponible : <https://www.sdec-energie.fr/replay-webinaire-1h-pour-comprendre-%C3%A9clairage-public-faut-il-%C3%A9teindre-la-nuit>



ÉLABORATION D'UN MODULE DE FORMATION SUR LA TRAME NOIRE

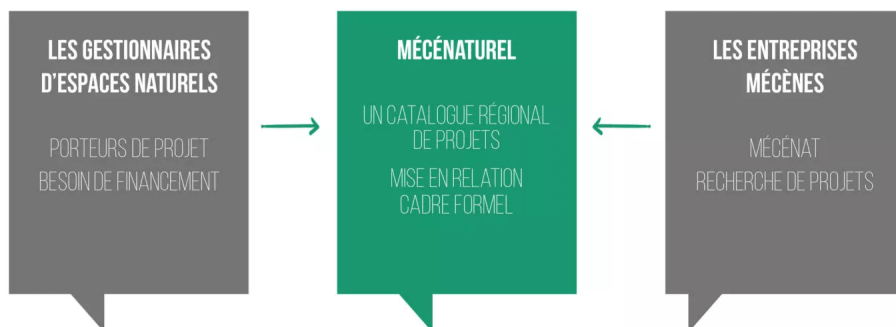
En 2020, l'ANBDD a travaillé sur la réalisation d'un module de formation à destination des élus et agents de collectivités sur la prise en compte de la trame noire et de la pollution lumineuse. Suite à la veille, aux entretiens menés et aux conseils prodigués, l'agence a progressivement conçu un chemin de fer de cette formation. Finalisé sur le fond en 2020, ce module sera finalisé début 2021 notamment pour sa mise en page. Il intégrera le catalogue de formation de l'ANBDD.

ANB13 : MÉCÉNATUREL

PROMOTION DU DISPOSITIF

De nombreux temps de présentation ont été annulés suite aux confinements successifs. Cependant, d'autres ont été transformés en visio : Atelier de la CATER (14-50-61), atelier de présentation pour la CA Seine Normandie ou encore la CU Le Havre Seine Métropole.

Parmi les échanges menés en direct avec une entreprise, la plus prometteuse a sans nul doute été celui avec la délégation régionale d'EDF. Plusieurs échanges téléphoniques et mails ont permis de cadrer les attentes de l'entreprise et le type de projets éligibles. Les confinements successifs ont retardé la prise de décision du comité chargé d'octroyer le don. Il semblerait que celui-ci ait bien eu lieu en fin d'année 2020 (à confirmer de la part du GMN).



L'ANB a également procédé à un recensement des fondations nationales intervenant dans le champ de la biodiversité. De nombreuses fondations sont sous l'égide de la fondation de France. Le dispositif Mécénaturel et le catalogue des projets ont été diffusés à ces fondations. Plusieurs d'entre elles ont répondu

négativement. Il faudrait que les projets soient déposés individuellement pour gagner en lisibilité mais l'ANB ne peut le faire pour le compte des structures normandes. C'est la limite de l'exercice actuel. Cependant, ce recensement des aides privées a permis de les intégrer à notre catalogue des aides lorsqu'il s'agit d'appel à projet. L'ANB a été la première à profiter de cette veille active puisqu'en répondant à un de ces AAP d'une fondation privée pour son projet DDTour Agroécologie, l'Agence a été lauréate pour un montant de 59 000 euros durant 2 ans.

MISE À JOUR DES FICHES PROJET

En 2020, 2 nouvelles fiches projets ont rejoint le catalogue Mécénaturel. Dans le cadre du projet de création du site internet de l'ANBDD, un espace a été dédié au Mécénaturel. Toutes les fiches projets ont été revues et actualisées dans ce cadre. Chaque fiche a aujourd'hui été transformée et valorisée sous forme d'une page web. Les projets sont toujours classés en trois catégories et les projets y sont valorisés. Les contacts des porteurs de projets sont directement intégrés en bas de présentation du projet.

ANB14 : INITIATIVE ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

En 2020, deux ateliers techniques à destination des entreprises devaient être organisés dans le cadre du Tour de France Biodiversité et Entreprises, initiative de l'OFB en vue du Congrès mondial de l'UICN.

En raison de la crise sanitaire, ces événements n'ont pas pu être organisés en 2020. Néanmoins, la programmation étant très avancée et de nombreux accords des intervenants obtenus, il est envisageable de proposer ces événements sous cette forme ou une autre en 2021 :

Programme prévisionnel Journée 1

Lieu : Grand Port Maritime de Rouen (76)

Thème : Gestion et aménagement des espaces verts et délaissés

Mots clés : Gestion différenciée, mare, haie défensive, éco-pâturage, etc.

Intervenants : RTE et l'étude sur la gestion et les aménagements des délaissés de poste de transformation électrique; Collectif éduquer à la nature et expérience avec Thrace Software (aménagement d'une mare, plantation de haies et arbres avec les salariés) ;

Land Sheep et retour d'expérience d'une entreprise bas-normande de prestation sur l'éco-pâturage ;

EDF et les inventaires faune/flore sur les sites de production

ANBDD sur les haies défensives



Vidéo à projeter durant l'événement sur l'action du PNRBSN sur la déclinaison TVB dans une zone d'activité de Pont-Audemer (27).

Programme prévisionnel Journée 2

Lieu : Pont l'Évêque (14)

Thème : Mécénat, mécénaturel et ORE

Intervenants :

ANB Mécénaturel

Exemple concret Mécénaturel avec : Oril et le centre de sauvegarde de la faune sauvage Chene puis Logeal, PNRBSN et agriculteur sur la plantation de haies.

PNRBSN et ORE

L'ANB a fait la promotion du dispositif Entreprises Engagées pour la Nature en consacrant une page web de son site internet à la cible entreprise et au dispositif. En préparation du déploiement en 2021, l'ANB a mobilisé deux filières économiques de Normandie sur le sujet pour un futur accompagnement : la filière équine et la filière logistique.

ANB 15 GUIDES DES AIDES ET PANORAMA DES ACTEURS NORMANDS DE LA BIODIVERSITÉ

Une veille quotidienne est menée pour alimenter la rubrique "Aides financières" de la lettre hebdomadaire interne + les rubriques du site Internet "Repéré pour vous", "Agenda", "Actualités". Une page web sur les aides financières de la biodiversité a été créée et mise à jour régulièrement sur le nouveau site internet "Catalogue des aides Biodiversité". 72 aides publiques (appels à projets, subventions) ont été recensées et mises en avant en 2020

Un recensement des aides privées (fondations, etc.) dans le domaine de la biodiversité (accessible sur la page du Catalogue des aides) a également été initié. 27 sites d'aides privées ont été recensés en 2020.

10 articles parus en "Actualités" ont été rédigés pour mettre en avant certains AAP, AMI... ainsi que dans la lettre générale hebdomadaire de l'Agence, en collaboration avec la chargée de mission "Aide au montage et à l'émergence de projets"

La valorisation du catalogue ou d'aides spécifiques a régulièrement été menée dans les lettres d'information des réseaux Biodiversité de l'Agence.

Le panorama des acteurs de la biodiversité en Normandie a vocation à orienter nos cibles vers les interlocuteurs adaptés à leur recherche. Toutes les fiches existantes ont été reprises une à une pour l'implantation dans le nouveau site internet. La mise à jour du Catalogue des acteurs se fait au fil de l'eau sur le site et sa valorisation se fait dans les lettres d'information des réseaux Biodiversité de l'Agence. 114 acteurs étaient recensés fin 2020.



10

ARTICLES PUBLIÉS

+ de 110

ACTEURS RECENSÉS

ANB 16 : APPORTER UN SERVICE D'AIDE À L'ÉMERGENCE, AU MONTAGE ET AU FINANCEMENT DE PROJETS PARTENARIAUX

DÉFINITION DES CONTOURS DE LA MISSION ET INFORMATION SUR LA CRÉATION DE CE NOUVEAU SERVICE

La mission d'assistance au montage de projet est une mission nouvelle pour l'ANBDD et la Région Normandie. Les premiers travaux (réalisés de mars à avril 2020) ont consisté à installer la mission et à définir un contenu partagé de ce nouveau service.

Dans un premier temps, plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec les principaux partenaires de la mission : Région Normandie, DREAL Normandie et OFB délégation Normandie.

Puis dans un deuxième temps avec l'ensemble des agents de l'ANBDD, afin d'articuler au mieux les différentes missions de chacun.

3 objectifs principaux ont ainsi été retenus ...

- Répondre aux mieux aux attentes des acteurs des réseaux «gestionnaires d'espaces», «connaissance» et «TEN»
- Répondre aux besoins et aux enjeux régionaux en termes de protection de la biodiversité
- Optimiser la consommation des budgets (locaux, nationaux ou européens) dédiés à la biodiversité en Normandie

... reposant sur 5 missions :

1. Identifier les besoins et les ressources des acteurs régionaux de la biodiversité ;
2. Recueillir et centraliser les informations (appels à projets, dispositifs d'aides, financements européens et nationaux) ;
3. Diffuser l'information sur les financements auprès des acteurs régionaux de la biodiversité ;
4. Conseiller, accompagner, orienter les porteurs de projets, développer des compétences ;
5. Soutenir ou porter la coordination de projets partenariaux complexes, novateurs, etc. en phase d'urgence, de montage ou de dépôt.

Le contenu de cette nouvelle mission a fait l'objet d'une information ciblée auprès des porteurs d'aide et des potentiels porteurs de projet de la région, via des envois de courriels groupés, et des articles dans les supports de communication déjà existants de l'ANBDD (Les Lettres d'informations du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Normandie et du Réseau des acteurs de la connaissance sur la biodiversité en Normandie).

La mission a également fait l'objet d'une présentation orale lors des Rencontres régionales des gestionnaires d'espaces naturels le 02/10/2020.

Une page internet dédiée à la mission sur le nouveau site de l'ANBDD a également été créée. Elle reprend les grands objectifs de la mission et a vocation à être complétée avec la présentation des différents programmes nationaux et Européens d'aides financières au cours des mois à venir.

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES RESSOURCES DES ACTEURS RÉGIONAUX DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de connaître au mieux le tissu des acteurs locaux de la biodiversité, une enquête, sous forme d'entretiens téléphoniques ou visioconférence, a été initiée au cours de l'été 2020. La finalité est d'identifier les potentiels porteurs de projets, les personnes à contacter au sein de chaque structure, les projets ou les idées en gestation, les besoins, les modes de fonctionnement, etc.

Cette enquête est toujours en cours, elle est quasiment terminée pour les structures associatives œuvrant à la connaissance et la gestion des milieux naturels, mais elle reste à finaliser pour les Parcs Naturels Régionaux de Normandie et les EPCI qui possèdent un service «biodiversité». Les principaux résultats devraient être disponibles au cours du premier semestre 2021.

Le réseau des acteurs concernés par la mission compte à ce jour 88 structures, et un listing des principaux projets ou actions «en recherche de financements ou de porteurs de projets» est en cours de réalisation.

Une partie des différents besoins recensés a ainsi pu être utilisée et remontée auprès des «porteurs d'aides», notamment lors de réunions de travail organisées par la Région Normandie sur la préparation des futurs fonds européens 2021-2027 FEDER/FEADER, lors d'une consultation portant sur la proposition de stratégie pour le programme Opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027 et lors d'une consultation publique sur la future programmation LIFE pour la période 2021-2027 organisée par la Commission européenne.

Cette enquête a également permis d'identifier trois premiers projets qui seraient à développer sur la Région : L'étude et la préservation des tourbières de Normandie, la préservation des milieux ouverts secs de l'axe Seine, la préservation des amphibiens et reptiles dans un contexte de changement climatique. Ces projets fédèrent plusieurs partenaires autour d'eux et répondent aux enjeux en termes de biodiversité sur la Région. Ces projets ouvrent des pistes de travail à approfondir et construire avec les partenaires sur les mois à venir dans le cadre de l'action 5 de cette mission.

RECUEIL ET CENTRALISATION DES INFORMATIONS (APPELS À PROJETS, DISPOSITIFS D'AIDES, FINANCEMENTS EUROPÉENS ET NATIONAUX)

Un travail de veille est réalisé en permanence sur les sources de financements existantes concernant la biodiversité en Normandie. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec l'action ANB15 - réalisation d'un catalogue des aides financières. Toutes les aides financières sont centralisées, décrites et les nouvelles échéances sont régulièrement mises à jour.

Une information de rappel, auprès des potentiels porteurs de projets sur l'existence de ce catalogue des aides financières a été réalisée.

Par ailleurs, un travail de compilation d'information sur des dispositifs moins connus ou nouveaux, a été réalisé.

Il concerne les projets :

LIFE Environnement

LIFE Climat

Horizon 2020

INTERREG Atlantic Area

Interreg – France (Manche) Angleterre

CPIER

Plan France Relance 2020

Ce travail a été complété par une prise de contact avec les différentes instances intervenants dans la mise en

œuvre de ces programmes et une participation aux différents webinaires proposés (infoday français sur l'appel à projets 2020 de LIFE organisé par le MTES, Conf call Programmation LIFE 2021-2027 organisé par commission européenne, etc.)

Les informations recueillies sont centralisées sous forme de dossiers, et pour l'instant mis à disposition de l'ensemble des partenaires qui le demandent en téléchargement. Ils permettent également de répondre aux interrogations des partenaires qui contactent directement l'ANBDD. À termes, ces dossiers seront accessibles en téléchargement sur la page internet de la mission.

Une enquête auprès des financeurs est également en cours. Elle consiste à recueillir des informations auprès des structures aptes à financer des projets biodiversité dans la région ; afin de connaître leurs différents dispositifs d'aides et leurs modalités d'attributions, le public visé, leurs attentes, leurs besoins en termes de relais d'information, d'accompagnement des porteurs de projets, etc. À ce jour, ce travail a essentiellement été réalisé avec l'AESN et la Région Normandie. Cette enquête en est à ses débuts et sera approfondie au cours des mois à venir.

DIFFUSION DE L'INFORMATION SUR LES FINANCEMENTS BIODIVERSITÉ EN RÉGION

Les informations recueillies sur les différentes aides font l'objet d'une diffusion ciblée selon leur nature auprès des acteurs normands. La diffusion se fait essentiellement aujourd'hui via 3 vecteurs :

Une transmission directe de l'information aux porteurs de projets par des envois de courriels ciblés, avec une description de l'aide financière proposée et tous les liens utiles.

Un relais de l'information dans les lettres d'information des réseaux constitués Connaissances, Gestionnaires de milieux naturels et Territoires Engagés pour la Nature.

Le site internet de l'ANBDD, et plus particulièrement la page «Catalogues des aides».

Dans le cadre de la diffusion par courriels, un accent particulier a été mis sur les nou-

veaux dispositifs, les plus courts en termes de délais de réponse et les moins connus.

À minima 14 dispositifs ont ainsi été relayés par courriel :

Office Français de la Biodiversité

> Première et deuxième session MobBiodiv'2020 : les associations pour la biodiversité

> Appel à projets Atlas de la biodiversité communale

> Dispositifs liés au Plan France Relance 2020

Région Normandie

> Appel à projets Investissements en faveur de la restauration de la trame verte et bleue

> Appel à projets de lutte contre les espèces exotiques

envahissantes

Ministère de la Transition écologique et solidaire

> Appel à projets Plan de Paysage

> Appel à projets de recherche BAUM (Biodiversité, Aménagement Urbain et Morphologie)

Réserve Naturelle de France

> Appel à projets LIFE Natur'Adapt

INPN - Inventaire National du Patrimoine Naturel

> Appel à contribution 2019 à l'amélioration des

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS

Le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets a reposé sur plusieurs modalités, l'objectif étant d'apporter une aide adaptée à chaque projet ou chaque intervenant :

Réponse aux sollicitations directes

Suite à la diffusion des appels à projets ou à contribution, l'ANBDD a été sollicitée par de nombreux acteurs par courriel ou téléphone. Dans la majorité des cas les questions portaient sur des aspects techniques ou d'ordre général et les réponses ont pu être apportées de façon simple sous la forme d'aller-retour de questions réponses.

Sur les deux AAP MobBiodiv'2020 qui étaient des dispositifs nouveaux, plusieurs structures ont fait l'objet d'un accompagnement plus approfondi (Recherche d'informations complémentaires, demande d'avis sur les projets, relecture des dossiers, etc.). Dix structures ont fait l'objet de cet accompagnement, dont la moitié ont finalement déposé un dossier et deux ont été retenues (le GMN pour l'Atlas des mammifères de Normandie et le CENN pour la préservation de la Dolomède).

Quatre collectivités ont également fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre de l'AAP ABC porté par l'OFB, et deux autres structures dans le cadre de l'AAP TVB porté par la Région.

Organisation de réunions de travail et d'échange :

Milieus secs et ouverts de Normandie

Afin d'accompagner l'émergence d'un projet sur les milieux secs de la vallée de la Seine ou de Normandie, deux réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des six partenaires potentiels du projet. Le contexte politique et sanitaire de l'année 2020 (recul des élections municipales, flou sur les règles et les outils de financements), n'ont pas permis d'avancer concrètement sur ce projet, mais les travaux ne sont pas interrompus et pourront reprendre au cours de l'année 2021 avec plus de visibilité.

Problématiques de la tourbière du Marais Verniers et de Bauppte

connaissances naturalistes

> Appel à contribution 2020 à l'amélioration des connaissances naturalistes

Commission Européenne

> Appel à proposition LIFE traditionnel Nature et biodiversité 2020

> Appel à proposition Green Deal topic Biodiversité

> Appel à proposition Horizon 2020

> Appel à proposition LIFE 2020 NGO4GD dédié aux ONG

Des réunions de travail ont été organisées avec les services du PNR BSN, le CENN et le gestionnaire de la tourbière de Bauppte afin de trouver des solutions de financement pour la préservation des tourbières emblématiques de la Région. Il s'agit de problématiques complexes qui seront amenées à se poursuivre en 2021.



Organisation d'un atelier technique sur les projets LIFE

LIFE est un outil adapté au développement et au financement de projets ambitieux de préservation de la biodiversité, mais sous utilisé et méconnu en Normandie. Afin de faire connaître cet outil, de susciter des idées et d'échanger sur d'éventuels projets à venir en Normandie, un atelier a été organisé en fin d'année 2020. Il a consisté à présenter le cadre politique, réglementaire et administratif des projets LIFE puis trois retours d'expériences sur des projets en cours ou terminés.

Celui-ci était prévu pour le mois de décembre mais il a finalement été reculé au mois de janvier 2021, pour des raisons sanitaires. Il a regroupé 23 participants et 5 intervenants.

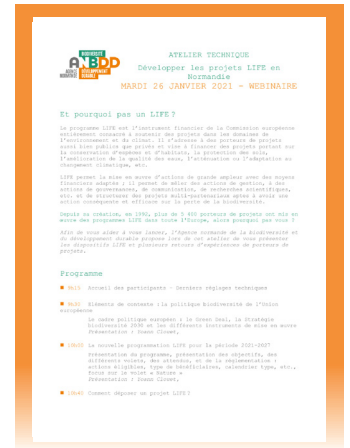
Conseil auprès du CENN sur le développement d'un projet sur l'Axe Seine dans le cadre du Contrat de Plan Etat InterRégional

Le CENN est investi depuis sa création sur les milieux patrimoniaux de la vallée de la Seine et souhaite développer un projet plus ambitieux de reconquête de la biodiversité et des milieux naturels de la Seine. A ce titre, il a sollicité une aide financière au titre du CPIER et réalisé une étude de faisabilité. L'ANBDD, en tant que partenaire potentiel de cette étude a apporté son assistance sur la rédaction d'une note de présentation du projet (conseil et avis sur

la présentation du projet, les partenaires et le rôle des structures impliquées dans le projet).

SOUTIEN AU MONTAGE DE PROJET

Cette dernière action n'a pas pu s'appliquer en 2020, mais les résultats des actions initiées devraient permettre à cette action de se développer en 2021, notamment sur les projets esquissés au cours de l'installation de cette nouvelle mission (Milieux secs de Normandie, milieux tourbeux de Normandie, etc.).



VALORISATION



ANB17 VALORISER LES PRODUCTIONS DE L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ NORMANDIE

COMMUNIQUER AUTOUR DES PREMIERS INDICATEURS RÉGIONAUX SUR LA BIODIVERSITÉ NORMANDE (FAUNE ET FLORE)

Suite à leur passage en CSRPN en novembre 2019, les fiches indicateurs de la biodiversité ont été retravaillées pour répondre à la charte graphique de l'agence, une page internet par fiche a été rédigée sur le site internet de l'ANBDD et une communication a été mise en place sur les réseaux sociaux sous la forme de Biodiv'Hebdo.

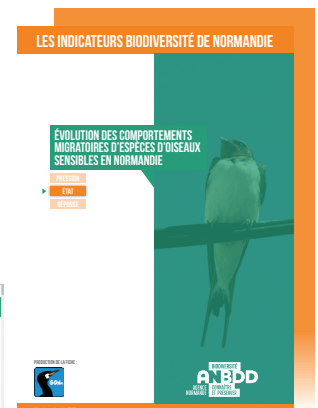
1 page

PRÉSENTATION DES INDICATEURS

9 pages

VALORISATIONS DES CONNAISSANCES

- Amphibiens ;
- Flore vasculaire ;
- Invertébrés : Odonates ; Orthoptères ; Rhopalocères ;
- Oiseaux : Bilan ornithologique ; oiseaux migrateurs,
- Mammifères terrestres ;
- Reptiles.



Exemple d'une fiche produite par l'ANBDD

Ces pages ont fait l'objet d'une relecture et d'une validation de la part des structures de référence à l'origine des publications. Elles ont été imprimées à 1000 exemplaires chacune fin 2020. Sur le même principe, les fiches sur les indicateurs transversaux ont également été mise en page puis vulgariser via le site internet et les Biodiv'Hebdo.

Il s'agit des fiches sur :

- L'évolution de l'occupation du sol en Normandie
- L'évolution de l'artificialisation en Normandie
- L'état écologiques des masses d'eau de Normandie
- La fragmentation des milieux aquatiques

ANB 18 CONTRIBUER À L'AXE PRÉVENTION-COMMUNICATION DU PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS RELATIFS AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'ANBDD est engagée dans le Programme régional d'actions relatif aux espèces exotiques envahissantes, notamment sur l'axe prévention - communication. À ce titre, elle porte plusieurs actions en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs normands impliqués dans le programme et plus particulièrement avec le porteur à savoir le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

CRÉATION D'UN MODULE DE FORMATION SUR LES EEE

En 2020, l'ANBDD a réalisé un module de formation à destination des élus et agents de collectivité en étroite collaboration avec le CEN. Ce module "général" qui permet de poser le sujet des espèces exotiques envahissantes et de donner les bons gestes et des conseils de gestion pourra être complété par une seconde session de formation plus technique délivrée par le CEN. Par exemple, la gestion des plantes aquatiques invasives pour les collectivités concernées par cette problématique.

Le module général intégrera le catalogue de formation de l'ANNBDD et pourra être délivré à deux voix avec le CEN.

Création d'un site internet régional sur les EEE

En 2020, l'ANBDD devait participer à l'élaboration d'un site internet régional sur les espèces exotiques envahissantes. Des réunions avec le CEN ont été organisées en début d'année afin de clarifier les attentes et l'arborescence du site. Avec la crise sanitaire et l'organisation du travail à distance, ce projet a été suspendu.

VALORISATION DU PROJET INVBIO ANDD

L'ANBDD a contribué à la valorisation des travaux de recherches de laboratoires normands sur les renouées asiatiques. Ces études ont fait l'objet d'une présentation lors de la journée technique du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

DIFFUSION D'UNE VEILLE SPÉCIFIQUE

L'ANBDD réalise une veille sur les espèces exotiques envahissantes. En 2020, sa diffusion hebdomadaire au Conservatoire d'espaces naturels et au Département de Seine-Maritime a été engagée. En 2021, une réflexion sera faite pour valoriser ce travail de veille dans la lettre d'info du PREEE, le site internet ou encore une diffusion plus large.

Participation au Comité technique sur les espèces exotiques envahissantes du Département de Seine-Maritime

Le Département de Seine-Maritime anime un comité technique de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Une réunion s'est déroulée le 9 juillet 2020. L'ANBDD contribue aux travaux du Département de Seine-Maritime de création d'une boîte à outils à destination des collectivités et le lancement de groupes de travail (gestion des déchets, communication et une stratégie d'intervention des collectivités).

ANB19 ASSURER UNE VEILLE POUR COLLECTER, CAPITALISER, CLASSER ET VALORISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCES RÉGIONAUX

L'important travail de veille mené par l'ANBDD lui permet de contribuer à la bonne mise en oeuvre de l'ensemble de ses actions mais aussi à l'information de ses partenaires. La veille sur les thématiques Biodiversité est menée de la façon suivante :

EN INTERNE

- Production d'un livrable de veille d'actualité hebdomadaire balayant tous les thèmes du pôle biodiversité et destiné à toute l'équipe ANBDD (39 lettres d'information envoyées en 2020).

La veille d'information, capitalisée et diffusée en interne, permet aux chargés de mission de prendre connaissance de l'actualité régionale ou nationale de façon régulière, d'alerter sur des sujets en cours ou émergents et surtout d'alimenter les lettres d'information des réseaux, etc.

- Envoi de lettres de veilles thématiques hebdomadaires spécifiques à quelques chargés de mission via l'outil Inoreader.

- Alertes ponctuelles et/ou suivi de sujets ou actualités spécifiques aux chargés de mission.

EN EXTERNE SUR LE SITE INTERNET ANBDD.FR

- Pour la valorisation de l'information générale ou normative sur la biodiversité dans les différentes pages du site : "Repéré pour vous" (articles, publications, guides, rapports, études, vidéos, retours d'expériences, compte-rendus de journées techniques, webinaires, affiches...); "Agenda" (événements hors Agence régionaux ou nationaux voire internationaux s'ils sont susceptibles d'intéresser les normands); "Actualités" (actualités diverses comme les appels à projets, appels à manifestations d'intérêt,...); "Publications" (production de fiches biblio-webographiques)

- Pour la mise à jour de la page du catalogue des aides financières Biodiversité

- Pour la gestion de la base des acteurs de la biodiversité en Normandie

La mission de veille apporte un appui documentaire et une aide à la diffusion des livrables des chargés de missions dans le cadre de leurs missions et/ou des missions d'animation des réseaux que porte l'ANBDD. De nombreuses actions sont ainsi valorisées sur le site : <https://www.agir-region-biodiversite.fr/>

À la fin de l'année 2020, l'ANBDD a rejoint le réseau des compétences documentaires Eau Biodiversité animé par l'OFB et l'OIEAU et participé à des webinaires sur la veille documentaire.

À partir de la veille et des réseaux d'acteurs animés par l'ANBDD, l'agence a travaillé sur la capitalisation de retours d'expériences d'acteurs régionaux. Cela s'est traduit par la réalisation de fiches de retours d'expériences thématiques. Chaque fiche met en avant une action concrète permettant de tirer des enseignements profitables à d'autres acteurs au profil similaire. Ces fiches de synthèse permettent de partager les expériences, les réussites et les échecs et de faciliter la généralisation des actions vertueuses. Les projets relayés dans ces fiches sont reproductibles et transférables à d'autres acteurs.

L'objectif de ces fiches est, au-delà de valoriser le porteur de l'action, de faire gagner du temps aux acteurs intéressés pour la dupliquer en leur mettant à disposition des documents facilitant le transfert.

Une collection intitulée “Retours d’expériences : des actions pour s’inspirer !”, commune aux deux pôles Biodiversité et Développement durable de l’ANBDD, s’est déployée en 2020.

Chaque fiche est un document illustré de 4 pages comportant systématiquement les items suivants :

- Le résumé de l’action
- L’origine du projet
- L’action pas à pas
- Les X raisons pour agir
- Points de vigilance
- Perspectives
- Chiffres clés (ETP, financement, coûts...)
- Une phrase mise en avant
- Le(s) contact(s)
- Des documents en lien : le contenu des fiches est enrichi par des annexes techniques (cahiers des charges, conventions, livrables de communications, outils divers, etc.) transmises volontairement par le témoin.

Au regard des actions, d’autres items sont insérés pour compléter la fiche :

- Partenaires
- Focus sur un dispositif, la communication mise en place...
- Le + pour la collectivité
- Le + Biodiversité
- Comment l’ANBDD peut intervenir dans la démarche
- Un document utile
- Des collectivités normandes accomplissant des actions similaires

Lorsqu’une action intéressante est identifiée via la veille de l’agence ou des partenaires, une recherche documentaire sur l’action identifiée est lancée. La collectivité est ensuite contactée et invitée à remplir un questionnaire en direct et/ou via un entretien tel ou visio. Pour faciliter la démarche, ce questionnaire reprenant tous les items, est envoyé au référent de l’action de la collectivité. C’est à la lecture du questionnaire complété ou lors d’échanges complémentaires que se détachent les focus. Il est souvent nécessaire d’avoir un entretien avec la structure experte accompagnatrice de la collectivité pour prendre connaissance des enjeux de l’action sur la biodiversité. Une visite complémentaire sur site a parfois lieu. La fiche est ensuite rédigée, envoyée à la collectivité pour relecture puis, une fois validée, mise en ligne sur le site de l’ANBDD. Une recherche des réseaux sociaux des partenaires à mentionner est menée pour la communication qui sera poursuivie dans nos réseaux.

Les fiches sont ensuite relayées par les dispositifs de l’agence, la lettre d’information de l’ANBDD, les réseaux sociaux, les partenaires cités...

En 2020, un prototype de fiche a été réalisé à partir de la charte graphique de l’ANBDD et une page internet a été consacrée à cette action.

Plus de 60 actions ont été identifiées par la veille, la recherche documentaire, en interne par les collègues ou les partenaires.

5 fiches ont été réalisées en 2020 et figurent sur le site anbdd.fr :

- Végétaliser les pieds de murs pour embellir les trottoirs – Caen (Calvados)
- Mise à disposition de terrains pour le fauchage ou l’écopâturage – Métropole Rouen Normandie (Seine-Maritime)
- Restauration de la continuité écologique de l’Orne ou comment concilier enjeux écologiques et enjeux nautiques – Communauté de communes Cingal – Suisse Normande (Calvados)
- Un atlas de la biodiversité communale (ABC) pour connaître et préserver la biodiversité du territoire – Cormelles le Royal (Calvados)
- Un parc urbain, refuge de la biodiversité – Alizay (Eure)

Toutes les fiches en ligne : <https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/les-fiches-retours-d-experience/retours-d-experiences-collectivites/>

Collectivités / Réseau Biodiversité et territoires
Retours d’expériences : des actions pour s’inspirer !

Pont-de-l’Évêque
Éclairage public à la demande
une solution pour réduire la pollution lumineuse

400 habitations
10000€ investis
23h50 d’éclairage par nuit
7000€ de bénéfices économiques (hors entretien des lampadaires)

L’ESSENTIEL
La ville dote son éclairage public de 23h 45 par semaine couvrant les trois quarts de la commune. Les habitants ont la possibilité de réduire les lampadaires sans avoir à débrancher à partir d’une application dédiée. Il dure tout le dispositif est intégré par un habitant de Pont-de-l’Évêque.
Chaque armoire électrique est équipée d’une horloge électronique reliée à l’application par l’intermédiaire d’un programme. Chaque programme se gérait par une application dédiée. L’éclairage de la zone pour les habitants avant le dispositif a été décidé de confier la gestion de l’éclairage public à l’entreprise Océlec, créée pour l’action. Cette filiale a été créée par l’entreprise Océlec et d’autres services pour la collectivité. Pont-de-l’Évêque a eu des économies financières et énergétiques tout en limitant la pollution lumineuse et son impact sur la biodiversité nocturne.

L’ORIGINE DU PROJET
En 2019, Pont-de-l’Évêque décide d’installer son éclairage public à la nuit pour réduire les dépenses financières et énergétiques tout en limitant la pollution lumineuse. Le projet est sensible pour les habitants qui y voient une façon d’être plus responsable. Les habitants ont une solution qui réduira le stress des habitants, réduira la pollution lumineuse, la nuit avec possibilité de rallumer les lampadaires temporairement. Les systèmes de détection (station, vélo, voiture) et allumage automatique des lampadaires existent, mais cette innovation reste coûteuse et demande un équipement pour chaque lampadaire.

EN CHIFFRES
Estimation de l’éclairage public : 23h 50
7000€ de bénéfices économiques (hors entretien des lampadaires)
Une espérance de vie de 5 ans
6500€ de bénéfices économiques (hors entretien des lampadaires)

ANBDD
Agence Normande Biodiversité Développement Durable

5 fiches sont en cours de rédaction fin 2020 :

Démarche globale - Roncherolles-sur-le-Vivier (76)

Réintroduction du végétal en ville - Eu (76)

Création d'un réseau de mares et d'un sentier : un atout environnemental et touristique - Flocques (76)

ABC porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte (76)

Mise en place d'un dispositif d'aide à la plantation de haies, vergers et vignes - Seine Normandie agglomération (27)

5 fiches

EN COURS DE RÉDACTION

ANB20 PRODUIRE ET DIFFUSER DES VIDÉOS PERMETTANT LE TRANSFERT D'EXPÉRIENCES

En 2020, l'ANBDD a tourné et produit des vidéos sur des thématiques en lien avec la biodiversité :

Tournage et montage d'une vidéo sur les populations de chiroptères à l'Abbaye de Jumièges, avec le Conseil Départemental 76 et le Groupe Mammalogique Normand. La maquette a été soumise au Conseil Départemental et fera l'objet d'ajustements début 2021 pour une présentation au sein de la scénographie de l'Abbaye en 2021.

Montage et présentation d'une vidéo portant sur la recréation d'une Trame Verte et Bleue dans une zone d'activité sur Pont-Audemer, avec le PNRBSN.

Tournage d'une vidéo sur la Biodiversité dans l'entreprise au sein de l'entreprise RTE, avec le suivi du chantier. Montage début 2021.

ANB22 & 23 PLAN RÉGIONAL ECOPHYTO 2+ / ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION ZÉRO PHYTO DES COLLECTIVITÉS ENVERS LES PARTICULIERS

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan régional EcoPhyto 2+ 2019-2025, l'ANBDD a contribué à mobiliser les collectivités normandes sur le thème du zéro phyto, notamment en analysant la communication réalisée par celles-ci durant cette phase de transition qu'a représenté la loi Labbé, les ressources et arguments qu'elles ont utilisés et comprendre leur situation deux ans après. L'objectif est d'identifier de nouvelles pistes de conseil tant sur les ressources que les arguments à utiliser. Le contexte d'extension probable de la loi Labbé au 1er janvier 2022 de l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires au voisinage des zones d'habitation et des lieux à usage collectif (cimetières, certains équipements sportifs, etc.) entraînera un besoin de conseil en terme de communication.

Une enquête a été menée par l'ANBDD en 2020 auprès des communes et EPCI normandes. 53 d'entre elles ont accepté de répondre à ce questionnaire. Parmi les répondants, 73,5% sont élus locaux, 18,8% des agents profil technique et 7,7% des agents profil administratif.

Cette enquête a permis de tirer un bilan des messages les plus utilisés, les outils les plus sollicités, les arguments utilisés et sous utilisés, le lien fait ou non avec les politiques publiques (eau, santé, biodiversité) mais également les sujets peu ou pas abordés par les collectivités comme les consignes d'élimination des produits phytosanitaires. Lorsque l'on demande aux collectivités si elles ont sensibilisé leurs administrés sur les consignes d'élimination de ces produits (sécurité, manipulation, lieux de collecte, etc.) dans leur communication, 62,3% déclarent ne pas l'avoir fait. Un peu plus d'un tiers a donc déjà pris en compte ce paramètre dans leurs messages de communication.

La part des collectivités affirmant de pas avoir prévu de communiquer sur ce sujet à l'avenir est très important puisqu'il représente 52,8% des répondants. Cet enjeu mériterait une attention de la part des partenaires régionaux impliqués sur ce sujet notamment dans le cadre de l'extension probable de la loi Labbé au 1er janvier 2022 de l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires au voisinage des zones d'habitation et des lieux à usage collectif (cimetières, certains équipements sportifs, etc.). La fin de l'usage signifie toujours une gestion des stocks.

Au delà de cette enquête, notre projet a consisté à analyser quelques supports et campagnes de communication portés par des acteurs normands : Les Jardis Fiches du département de Seine-Maritime, le Flash Infos

Charte de la FREDON, Bye bye Pesti King du SMBV Cailly, Aubette, Robec, Mon jardin sans pesticides, c'est possible! de l'ARE Normandie et le kit d'information sur le tri des produits chimiques de Eco DDS.

L'enquête et l'analyse des supports de communication ont ouvert deux perspectives de travail qui nous semble pertinentes à engager avec les partenaires engagés en Normandie sur la suppression de l'usage des produits phytosanitaires et de leur impact sur l'environnement :

La mutualisation des outils existants dont les messages et le format sont toujours adaptés au contexte. Il conviendrait de réunir les partenaires et obtenir des accords de principe pour réutiliser des supports et augmenter leur périmètre de diffusion. Par exemple, il serait tout à fait intéressant de publier «Bye Bye Pesti-King», de dégager du temps pour le personnaliser légèrement (ajout de logo) pour chaque SMBV et donc d'étendre son rayonnement à l'échelle de la Normandie.

Un renforcement coordonné de la communication sur les consignes d'élimination des produits phytosanitaires (sécurité, manipulation, lieux de collecte, etc.) en valorisant les ressources là encore existantes et disponibles immédiatement.

LES BIODIV*HEBDO

Le Biodiv'Hebdo a une forme simple. Il s'agit d'une image postée sur les réseaux sociaux (FaceBook, Twitter, LinkedIn) composée d'une photo commentée ou d'une infographie ou une phrase (donnant un chiffre, un concept, une actualité, un conseil), un dessin, voire une Gif animée ou une vidéo. Le tout est commenté par une brève explication. Cette campagne de communication propose deux types d'information :

- une information chiffrée, principalement reprise des données de l'OBN.
- une information qualitative, issue d'un fait régional méconnu, curieux ou nouveau.

Depuis son lancement lors du 1er confinement, 18 Biodiv'Hebdo ont été publiés. Ils sont publiés sur l'ensemble des réseaux sociaux de l'agence (Facebook, Twitter, LinkedIn). Cette action de communication / vulgarisation rencontre un certain succès, les posts sont de plus en plus suivis et suscitent parfois des réactions et commentaires.



ANB25 CONTRIBUER À RENFORCER LA FORMATION DES ACTEURS NORMANDS

L'année 2020 n'a pas permis d'organiser des sessions de formation sauf une sur TVB/PLUi organisée en janvier (cf réseau TVB). Toutefois, l'ANBDD a continué à travailler sur son offre de formation auprès des élus et agents de collectivités en réalisant deux nouveaux modules :

Pollution lumineuse et trame noire

Les Espèces exotiques envahissantes en lien avec le Programme régional d'action relatif aux EEE.

La nouvelle charte graphique et le développement des webinaires a permis à l'ANBDD d'entreprendre en cette fin d'année un important travail de restructuration de son offre qui aboutira en 2021 à un catalogue de 5 formations avec des sessions en webinaire et en présentiel.

En parallèle, l'Agence a participé aux travaux nationaux de bilan et perspectives du projet de formation biodiversité et territoires porté par le réseau des agences régionales de l'environnement. Plusieurs réunions et bilans ont été dressés pour juger de l'intérêt ou non de poursuivre ce projet et relancer la coopération avec l'Office Français de la Biodiversité. Le bilan quantitatif et qualitatif de l'ANBDD pour ce projet porté en 2019 étant très positif, l'Agence a appuyé le RARE dans ce bilan.

GIP13 : DDTOUR

LE DDTOUR COLLECTIVITÉS

Le DDTour constitue une offre permanente, à la demande et gratuite, de voyages d'étude sur la transition écologique en Normandie. Ce service offre la possibilité d'échanger, de découvrir des réalisations concrètes et de faciliter l'appropriation par certains acteurs normands de démarches proches de leurs propres préoccupations. Le DDTour est là pour faciliter ce travail d'inspiration.

Rencontrer d'autres porteurs de projet, bénéficier de leur expérience et de leurs conseils pour généraliser les actions de développement durable, voilà l'esprit du DDTour !

Le DDTour était composé de 10 circuits thématiques fin 2020. Ces circuits ont été sélectionnés pour leur transférabilité et leur capacité à aborder toutes les étapes d'un projet. D'une durée d'une demi-journée, les visites proposent un temps en salle (1h) et d'un temps sur le terrain (2h) . Les circuits DDTour sont en ligne sur le site : <https://www.anbdd.fr/ddtour>

L'échange entre le groupe visiteur et la structure hôte est au cœur du dispositif. L'heure en salle permet à la structure de présenter sa stratégie (sur le thème du circuit) et les deux heures sur le terrain lui permettent de présenter des projets concrets. La plus-value du dispositif réside dans le fait que les circuits s'adressent à des groupes constitués. En effet, c'est bien une structure qui réserve la visite et non une personne. Une commune ou un EPCI va donc réserver un circuit parce qu'il correspond à une de ses préoccupations et y inscrire X élus, X agents, X agriculteurs, etc.

Lors de la visite, les élus hôtes échangeront beaucoup plus avec les élus visiteurs, les techniciens échangeront avec les techniciens et ainsi de suite. Le partage d'expérience est plus concret.



DDTour à Roncherolles-sur-le-Vivier

Le nombre de visites DDTour en 2020 a été particulièrement bas en raison des restrictions sanitaires. Pourtant l'année avait bien commencée avec 19 sollicitations de groupes pour participer à une visite DDTour. Ces 19 demandes ont été soit reprogrammées, soit annulées, puis reprogrammé et au final 5 visites ont été effectuées durant l'année 2020, totalisant 66 visiteurs de 11 structures différentes.

Les groupes viennent exclusivement de la région Normandie et les réservations émanent pour beaucoup des collectivités - élus ou agents - et de l'enseignement supérieur.

l'ARB Centre-Val de Loire.

Le CERDD et l'ANBDD ont présenté leur historique et leurs évolutions (visites grand public organisées par le Cerdd en partenariat avec l'Office du tourisme, présentation de l'orientation agroécologie par l'ANBDD) et ont proposé de transférer l'ensemble de leurs ressources techniques pour faciliter ce transfert aux autres agences.

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des conventions avec les circuits historiques. L'ANBDD a renouvelé 5 conventions des 9 circuits arrivés à échéance fin 2019 et 4 n'ont pas été renouvelées faute de sollicitations pour ces circuits.

3 NOUVEAUX CIRCUITS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS ET CONÇUS EN 2020 :

Santé et développement durable avec la Ville de Caen et Caen la mer

Depuis fin 2018, l'ANBDD et Promotion Santé Normandie coordonnent, avec le soutien de l'ARS, la DREAL et la Région, dans le cadre du Plan régional Santé-environnement 3, une démarche "Un territoire durable, une bonne santé" (Cf ANDD01).

Dans ce cadre, un DDTour promotion de la santé est en cours de finalisation en partenariat avec la Ville de Caen et Caen la mer. Les thèmes identifiés sont l'alimentation saine et durable, la qualité de l'air intérieur/extérieur et l'aménagement favorable à la santé.

Ecopâturage avec la Ville d'Evreux

L'éco-pâturage séduit de plus en plus de collectivités pour la gestion de leurs espaces verts. Il présente de nombreux atouts : économique, cette technique d'entretien est rentable très rapidement. Écologique, ce mode de gestion favorise la biodiversité aussi bien floristique que faunistique. Et son bilan carbone positif permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'écopâturage présente aussi un intérêt social, l'animal créant du lien entre les générations. Il permet aussi de sensibiliser le grand public aux actions de protection de l'environnement menées par la collectivité. Depuis 2004, la ville d'Evreux entretient ses coteaux calcicoles par éco-pâturage avec un troupeau d'ovins en conduite extensive et itinérante. La gestion pastorale des milieux naturels, au-delà des enjeux alimentaires et économiques liés à l'élevage, a pour but de répondre à d'autres enjeux, comme le façonnage ou l'entretien des paysages, la préservation ou la restauration d'habitats, l'amélioration de la qualité de l'eau...

Acquisitions foncières de parcelles, adaptation du plan de pâturage, utilisation de races rustiques, ferme pédagogique, retour aussi sur la démarche initiale de gestion par écopâturage par le CEN...

Réseau de Mares avec la Ville de Flocques (en attente d'un accord définitif)

Afin de résoudre les problèmes de ruissellement et d'inondation rencontrés lors de fortes pluies sur une partie de la commune, la commune de Flocques a créé un réseau de 5 mares agrémenté d'un sentier pédestre. Cette initiative a aussi permis de préserver la biodiversité, de multiplier les actions pédagogiques et de favoriser l'attractivité touristique du territoire.

Flocques a été accompagné par le Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

Acquisition de foncier, plantations (+ de 1 000 arbres : chênes, hêtres, charmilles, noisetiers, sorbiers ou encore aubépine...) le long du parcours, sur les merlons et dans les deux vergers dont les variétés locales ont été conseillées par l'Association pomologique de Haute-Normandie (APHN). Noues engazonnées, haies champêtres ou tressées sont disséminées le long du parcours pour accueillir la petite faune et des nichoirs et un hôtel à insectes sont aussi installés.

Aménagements largement soutenus par les financeurs : Agence de l'Eau Seine Normandie (Projet Lauréat de l'appel à projets "Initiative Biodiversité") ; Région Normandie (Projet lauréat de l'Appel à projets "Nature ordinaire et continuités écologiques") ; Département de la Seine-Maritime.



La transition agroécologique étant une urgence sociétale et particulièrement en Normandie, région traditionnellement agricole, l'ANBDD a souhaité réorienter en partie son dispositif DDTour pour et par les agriculteurs normands. Comme pour les DDTour "classiques" le dispositif est coordonné par l'ANBDD et des agriculteurs hôtes désireux de partager leur expérience. Les circuits s'adressent à des groupes préconstitués, des collectifs d'agriculteurs mobilisés par une collectivité, par un syndicat de bassin versant, par les Agences de l'eau, la Chambre régionale d'agriculture, le CIVAM, les CUMA, Les GIEE, les lycées agricoles ou d'autres partenaires en région.

L'objectif de ces visites est de mettre en avant des retours d'expériences vertueux et les dispositifs d'accompagnement, de conseil, de financements disponibles et animés par des acteurs régionaux (concours agroécologique, Label Haie, ferme Dephy, groupe 30 000, Panier 76, GIEE, ADAN, etc.)

L'objectif de l'agence était de constituer un circuit par département, chacun abordant un sous sujet de l'agroécologie (prairie et bocage, agroforesterie, etc.) Pour identifier les circuits, les partenaires de l'ANBDD, experts du monde agricole ont été sollicités afin de définir les thèmes à aborder sur chaque département normand. Les partenaires ont renseigné les exploitations agricoles exemplaires et partantes pour participer au dispositif DDTour.

Des rencontres bilatérales ont eu lieu avec chaque partenaire (Chambre régional d'agriculture, CIVAM, Agences de l'eau, les cinq départements, la DRAAF, l'OFB, l'enseignement agricole, etc.) afin de présenter le dispositif DDTour, d'échanger sur la volonté de valoriser des expériences transférables sans être trop exemplaires et d'annoncer le calendrier et les livrables à produire (séquençage, convention, etc.). Suite aux

échanges de nombreux thèmes sont identifiés :

- Agriculture de conservation
- Réduction des intrants
- Autonomie alimentaire des troupeaux
- Relation apiculteur/exploitants agricoles
- Gestion et valorisation de la haie,
- Agroforesterie
- Erosion / ruissellement et aménagements
- PAT - Circuits courts
- Eau : qualité, ruissellement // alimentation de captage (déjà 1 DDTour en partie)
- Energie, bois bocage (déjà 2 DDTour)

54 retours d'expériences vertueux ont été recensés. Une pré-sélection a été effectuée (localisation, lien avec la biodiversité, etc.) et une réunion a été organisée avec les partenaires techniques de l'agence en novembre 2020 afin de déterminer les futurs circuits.

6 circuits sont retenus et couvrent plusieurs thématiques : recomposition bocagère, agroforesterie, prairies et biodiversité, conversion systémique, circuits courts, système 100 % herbager, haie et élevage...).

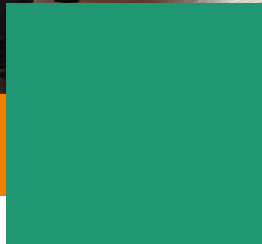
L'ANBDD poursuivra ce travail début 2021 en réalisant le séquençage des visites, les conventions de partenariat avec les agriculteurs hôtes et la mise en ligne des circuits sur le site internet.

En anticipation de la sortie de ces circuits, l'agence a engagé la promotion des circuits agroécologie notamment via un article de presse spécialisée dans l'Agriculteur normand en juillet 2020 et une intervention devant l'ensemble des responsables des lycées agricoles normands. Notre objectif est d'intégrer les futurs circuits dans leurs cursus de formation.

Lauréat de l'appel à projet Daniel et Nina Carasso

En 2020, l'ANBDD a répondu à l'appel à projets 2020 de la Fondation Carasso « Pour une transition agroécologique par l'échange et le partage » avec son projet de DDTour sur l'agroécologie. Le draft du projet et le budget prévisionnel pour les 3 ans à venir a été élaboré et déposé. Cet appel à projets vise à soutenir les échanges d'expériences entre des collectifs d'agriculteurs issus de trajectoires de développement différents, n'ayant pas l'habitude de pratiquer entre eux des échanges, et souhaitant s'enrichir mutuellement de leurs pratiques agroécologiques respectives. Le dispositif DDTour s'inscrit parfaitement dans cette logique. L'Agence a été lauréate de cet appel à projet (pour 2 ans) et ainsi bénéficié d'un financement important pour prendre en charge, la conception des circuits, la coordination des visites, la communication permanente sur les circuits, l'accompagnement collectif des participants post visite, la mise à disposition des cars pour les groupes et le dédommagement des agriculteurs hôtes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



DANIEL DELAHAYE

PROFESSEUR EN GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ DE CAEN, VICE-PRÉSIDENT DE L'ANBDD

Après une année d'existence officielle, l'Agence Normande de la Biodiversité et Développement Durable montre qu'elle est née d'une belle idée qui permet de rassembler la Normandie autour de ces questions et de lier les enjeux de la biodiversité et du développement durable au sein d'une même agence tout en conservant des approches plus complémentaires qu'uniformisées.

L'« agence du développement durable » est pour partie l'héritière de l'institut régional du développement durable (IRD2), elle en conserve cette volonté de jouer un rôle de médiation territoriale entre les acteurs qui formulent des questions et les acteurs qui sont susceptibles d'y répondre. Son rôle n'est pas de se substituer aux professionnels de l'aménagement mais bien de co-construire des solutions innovantes, des prototypes, qui pourront ensuite être massifiés sur le terrain par d'autres. L'Enseignement Supérieur et la Recherche est largement associé à cette médiation et c'est sans doute l'un des traits les plus originaux de la ligne éditoriale de l'ANDD. Cette collaboration vertueuse permet aux gestionnaires de dialoguer de manière structurée avec les chercheurs et l'agence offre également l'opportunité aux universités de s'ouvrir aux territoires et ainsi mieux remplir leurs missions essentielles de renforcement des interactions entre sciences et sociétés ou de formation aux enjeux de la transition et du développement durable.

Aujourd'hui l'agence est à l'œuvre dans un contexte évidemment difficile, les projets sont suivis sur les huit thématiques prioritaires, des médias sont produits, le site internet est opérationnel, les premiers conseils thématiques se sont tenus le 18 février 2021 et le nombre de partenaires ne cesse de croître. L'ensemble de l'équipe accomplit un travail remarquable pour faire vivre et monter en puissance cette agence essentielle et précieuse dans le paysage normand.



La thématique du changement climatique a pris de l'ampleur en 2020 dans les travaux de l'ANDD, suite notamment à la création du GIEC normand par la Région Normandie et par la programmation de plusieurs projets sur ce sujet.

Dès février 2020, un groupe de travail des conseils thématiques a été organisé pour concerter avec nos membres et partenaires sur les actions à mener.

Plusieurs actions ont été décidées :

- **Capitaliser les expériences et les outils, les ressources de Normandie mais aussi d'autres régions et de niveau national.**
- **Mener une enquête auprès des collectivités pour connaître leurs besoins**

À l'été 2020, un questionnaire co-construit avec les partenaires intéressés a donc été diffusé à l'intention de toutes les collectivités normandes afin d'analyser leurs besoins pour la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans leurs politiques publiques. Après plusieurs relances, 104 personnes y ont répondu. Cette enquête a fait l'objet d'une restitution en janvier 2021.

- **Créer un réseau d'acteurs pour accompagner les territoires**

Ce réseau s'est concrétisé à l'occasion d'une deuxième réunion du groupe de travail des conseils thématiques en janvier 2021. Composé d'experts thématiques, d'institutions et administrations régionales ou départementales et de collectivités, ce réseau va travailler en 2021 sur la construction d'outils en réponse aux besoins et attentes des collectivités.

- **Co-construire des parcours de formation « adaptation au changement climatique » :**

L'ambition est de construire des modules de contenus en s'accordant sur les éléments de langage à transmettre et permettre à chacun au sein du réseau de s'en emparer pour proposer la formation à son public cible.

Il s'agira de déconceptualiser, montrer du concret, des actions et transmettre la connaissance. Pour construire l'ensemble de ces éléments, il a fallu attendre la production des résultats du GIEC normand, fin 2020.

- **Créer un DD'Tour sur l'adaptation au changement climatique:**

L'ambition est de montrer des actions concrètes sur le terrain et de partager avec les acteurs ayant réalisé le projet. Ce projet a été mis en attente de l'identification de projets réellement démonstratifs sur le territoire.

Par ailleurs, sollicitée par la Région Normandie, l'ANBDD a contribué à la médiation des travaux du GIEC normand en rédigeant des ultra-synthèses des notes thématiques du GIEC normand et en contribuant à extraire les éléments



Nouveauté 2020 ! Une nouvelle lettre thématique : Adaptation au changement climatique a donc été créée

Cette lettre a pour vocation de sensibiliser et de favoriser le passage à l'action des territoires. Elle s'adresse aux agents des collectivités territoriales, aux décideurs et à l'ensemble des acteurs du territoire intéressés par le sujet. Elle contient des informations et des ressources utiles : documents techniques et méthodologiques, retours d'expériences, formations, actualités, vidéos, fiches-action...

<https://www.anbdd.fr/lettres-thematiques/lettre-thematique-adaptation-au-changement-climatique/>

6

LETTRES THÉMATIQUES

+ de 280

INSCRITS

entre 35% et 50%

DE CONSULTATION

VEILLE SITE INTERNET :

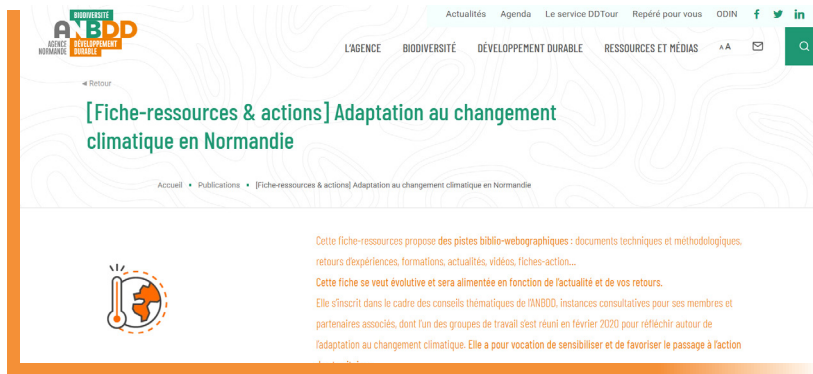
Adaptation au changement climatique

Septembre à décembre : Environ 130 ressources capitalisées sur le site ANBDD dans la rubrique «Repéré pour vous» : https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/repere-pour-vous/?pole=changement-climatique&type_document=

FICHE-RESSOURCES & ACTIONS | ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN NORMANDIE

<https://www.anbdd.fr/publication/fiche-ressources-actions-adaptation-au-changement-climatique-en-normandie/>
Info + Capitalisation des actions et des ressources en 2020 et mise en ligne en janvier 2021 - Fiche évolutive

Cette fiche-ressources propose des pistes biblio-webographiques : documents techniques et méthodologiques, retours d'expériences, formations, actualités, vidéos, fiches-action...



Cette fiche se veut évolutive et sera alimentée en fonction de l'actualité et des retours par les parties prenantes.

Elle s'inscrit dans le cadre des conseils thématiques de l'ANBDD, instances consultatives pour ses membres et partenaires associés, dont l'un des groupes de travail s'est réuni en février 2020 pour réfléchir autour de l'adaptation au changement climatique. Elle a pour vocation de sensibiliser et de favoriser le passage à l'action des territoires.

- Causes et impacts du changement climatique sur les grands écosystèmes normands
- Impacts du changement climatique sur la population : économique, social, santé...
- Solutions techniques et organisationnelles / Coopératives pour atténuer et s'adapter
- Formations pour monter en compétence

FORMATION CNFPT

Le CNFPT, délégation Normandie, a mobilisé l'ANBDD pour co-construire une formation sur plusieurs sessions "Transition écologique et enjeux climatiques : accompagner les encadrants vers l'adaptation des métiers territoriaux". La mission de l'ANBDD a consisté à présenter aux stagiaires des outils locaux et nationaux d'accompagnement des collectivités territoriales pour prendre en compte les enjeux climatiques et en particulier sur le volet adaptation. Une première session s'est déroulée le jeudi 3 décembre 2020. D'autres auront lieu en 2021 en fonction des inscriptions des agents territoriaux.

Objectifs pédagogiques

- Faire prendre conscience aux participants de l'importance d'avoir une vision systémique des projets/actions, de développer une culture commune autour des enjeux liés aux changements climatiques.
- Proposer des éléments méthodologiques pour changer les pratiques avec une entrée systémique : gouvernance, stratégie d'amélioration, transversalité, participation, évaluation.
- Outiller les participants pour intégrer la transversalité dans leurs pratiques quotidiennes.
- Outiller les participants pour développer une culture partagée des enjeux des changements climatiques et plus globalement du développement durable.

L'ANBDD a mis en ligne un recueil de ces outils permettant aux participants de s'y référer suite à la formation. <https://www.anbdd.fr/publication/fiche-ressources-outils-accompagnement-des-collectivites-territoriales-dans-la-prise-en-compte-enjeu-climatique/>

L'ANDBB a apporté sa contribution aux Journées normandes de l'Eau organisées par la Région Normandie. Il s'agit d'une concertation avec les acteurs régionaux de l'eau, de l'aménagement et de l'urbanisme. Trois temps d'échanges ont mobilisé l'Agence. L'objectif était de partager un socle de connaissance sur l'impact du changement climatique et faire émerger des leviers d'action en faveur de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

STRATÉGIE LITTORAUX NORMANDS 2027

Par ailleurs, en 2020, l'ANBDD a été sollicitée par la DREAL Normandie pour participer à la stratégie Littoraux normands 2027. Dans ce cadre, elle a été identifiée, du fait de ses compétences transversales en matière de biodiversité et de changement climatique, pour piloter l'action II.2.6 de la stratégie : Établir un bilan des enjeux de connaissance concernant l'effet du changement climatique ou de la gestion des risques sur les fonctions écologiques (et habitats associés) de la bande côtière en lien avec les travaux du GIEC Normand.

Cette étude, entamée en septembre 2020, aboutira à une série de livrables en septembre 2021, après étude bibliographique et partage au sein d'un groupe de travail ad hoc.

Partenaire du Syndicat Mixte de Bessin Urbanisme depuis plusieurs années, l'ANBDD a conventionné fin 2019 avec le syndicat pour l'assister dans la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de son PCAET. Il s'agissait de poursuivre le travail entamé en 2019 sur l'analyse des perceptions du changement climatique par les acteurs du territoire du Bessin, de tester et consolider le guide en direction des élus sur la mise en dialogue des enjeux des changements côtiers avec les populations, et de concevoir une maquette du Bessin comme outil d'animation du PCAET. Menées notamment grâce à un partenariat étroit avec l'enseignement supérieur (Université de Bretagne Occidentale et IUT Carrières sociales d'Alençon), ces actions ont pu être menées en partie sur l'année 2020 mais on dû être stoppées suite aux confinements. Elles devraient aboutir en 2021.

RICOCHET

Le projet RICOCHET est un projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche et coordonné par le LETG Caen GEOPHEN. Ce projet s'intéresse à la question de la gestion de ces territoires côtiers à risques soumis à des aléas multiples et potentiellement concomitants, à la fois littoraux (érosion et submersion) et continentaux (inondation par remontée de nappe, crues turbides, mouvements de versants) et confrontés à la nécessité de prévoir la relocalisation des personnes et des biens dans un contexte de changements environnementaux et sociétaux globaux et locaux.

Le rôle de l'ANBDD est celui de médiateur scientifique. Nous sommes intervenus en début de projet, pour la rédaction d'une plaquette de présentation notamment, puis nous avons suivi le comité locaux, et nous intervenons à présent en fin de projet pour la valorisation des résultats.



Nouveauté 2020 ! - Lettre thématique RICOCHET

- Quelles sont les réflexions que pourrait mener un territoire face aux aléas côtiers ?
- Quels sont les apports de la recherche nécessaires à la compréhension de ces phénomènes ?
- Quels sont les outils innovants d'aide à la décision disponibles pour les territoires littoraux ?
- Des questions auxquelles cette lettre thématique répond en proposant des informations sur l'état d'avancement du projet RICOCHET

2

LETTRES THÉMATIQUES

+ de 160

INSCRITS

entre 28% et 35%

DE CONSULTATION

ANDD19 LITTORAL

Le projet Littoral avait pour objet la mise en œuvre de 4 cycles de formation/sensibilisation à la gestion durable de la bande côtière à l'attention des élus et des techniciens des collectivités de Normandie, en cohérence avec le dispositif régional « Notre littoral pour demain » que la Région avait mis en place pour mobiliser et soutenir les élus du littoral pour qu'ils s'engagent vers une gestion durable du littoral. Il s'agissait d'accompagner les collectivités qui souhaitent définir une stratégie locale de gestion durable de leur bande côtière, sur le moyen et long terme, permettant de prendre en compte les changements climatiques, à une échelle géographique suffisante et cohérente, et en concertation avec les acteurs socio-économiques et la population.

Ces modules ont constitué un point de départ indispensable à la suite des travaux et ont donné lieu à l'élaboration d'un dossier thématique permettant de retrouver toutes les connaissances.

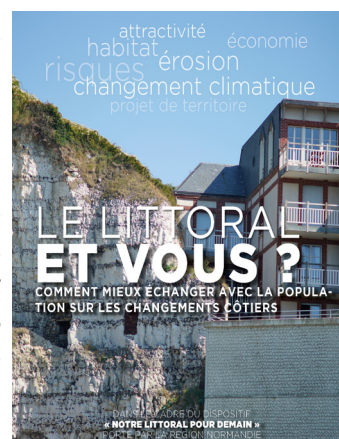
Lors des cycles de formation, il est apparu le besoin de sensibiliser les habitants des communes concernées sur le risque littoral. Des travaux ont donc été menés dans les années suivantes afin d'outiller les élus en méthodologie sur la perception des changements côtiers par leurs populations.

Voici la liste des différents livrables produits dans le cadre de ce projet :

Le livrable "méthode littoral" : Le partenariat entre l'IRD2 puis l'ANBDD et la Région Normandie a abouti en 2020 à la finalisation d'une méthode à destination des élus locaux sur la manière dont les changements côtiers sont perçus par les populations des territoires littoraux et arrière littoraux. Cette méthode a pour objectif d'accompagner les territoires à mieux appréhender la manière dont les risques côtiers sont perçus par les populations et ainsi adapter les actions de concertation mises en place par les collectivités sur le sujet.

La dernière version de ce livrable est accompagnée d'une plaquette de présentation.

Les travaux étudiants : Le livrable final « Le littoral et vous ? comment mieux échanger avec la population sur les changements côtiers » a été réalisé grâce à plusieurs partenariats avec des groupes d'étudiants entre 2015 et 2020.



ANDD06 : ARTEMIS

Une série de rencontres et d'ateliers participatifs sont organisés par le Dôme et l'ANBDD en lien avec le programme de recherche ARTEMIS porté par les universités de Caen, Rouen et Le Havre Normandie qui vise à travailler sur les questions d'acceptabilité des projets hydrogène par les citoyens. Ces actions reposent sur la nécessité d'inviter des populations à s'approprier et interroger les enjeux scientifiques et tech-

niques de la feuille de route hydrogène de la Région.

L'ANBDD était en charge d'organiser les deux conférences, et le Dôme des ateliers.

Les actions réalisées :

En 2019 deux conférences ont eu lieu : pour les entreprises (le 25 juin 2019) et pour les collectivités (le 26 novembre 2019).

Parallèlement à ces conférences, des ateliers participatifs ont également été menés à destination d'un public plus large. Ces ateliers "hors-les-murs" (organisés en dehors du Dôme, ndlr) visaient à questionner les participant·e·s sur les usages possibles de l'hydrogène en Normandie. Il se sont déroulés :

- le 21 septembre 2019 à Vire
- le 6 novembre 2019 à Malaunay
- le 10 février 2020 atelier à Maizet

Compte tenu du contexte climatique, le dernier atelier initialement prévu en mars a été annulé, ce qui a mis fin au projet.

SANTÉ ENVIRONNEMENT



POUR DES POLITIQUES LIANT DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROMOTION DE LA SANTÉ ET CO-ANIMATION D'UN RÉSEAU D'ACTEURS.

Depuis fin 2018, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable et Promotion Santé Normandie coordonnent, avec le soutien de l'ARS, la DREAL et la Région, dans le cadre du Plan régional Santé-environnement 3, une démarche "Un territoire durable, une bonne santé" dont les objectifs sont de :

Favoriser la prise de conscience des élus et indirectement des techniciens de leur pouvoir d'agir en développant des politiques durables et promotrices de santé.
Faire travailler ensemble des acteurs des deux champs Développement Durable et Promotion de la Santé
Mener une démarche de sensibilisation et déployer une stratégie auprès des collectivités par le biais d'acteurs relais.

Le collectif et les membres d'un groupe de travail élargi composé de collectivités, administrations, associations, ont réalisé des supports de plaidoyer :

Pour faire prendre conscience aux collectivités –élus et agents – de l'importance de mener des politiques liant santé et développement durable en ce début de mandat, le groupe de travail restreint a souhaité écrire une « lettre ouverte » qui a été diffusée en septembre 2020 par courriel aux mairies et EPCI normands, aux membres du groupe de travail élargis. Elle a également été envoyée par courrier aux présidents des 69 EPCI normands en accompagnement de 9 plaidoyers.

En partenariat avec le CNFPT, un cycle de webinaires a été programmé les 20 et 27 novembre dont les objectifs étaient de favoriser la prise de conscience des élus, élus et agents des collectivités de l'importance de développer, de manière coordonnée, des politiques durables et promotrices de santé pour construire des territoires résilients attractifs au service des habitants, mieux faire travailler ensemble des acteurs des deux champs : développement durable et promotion de la santé, accompagner les collectivités en leur présentant non seulement

Plaidoyer « Un territoire durable, une bonne santé » : il est destiné aux élus et techniciens des collectivités pour une approche croisée santé et développement durable de leurs politiques. On y retrouve des points de repères et des exemples d'actions concrètes portées par des collectivités normandes.

Et aussi :

Fiches-actions santé-DD avec des pistes d'actions concrètes sur le climat, l'aménagement, la mobilité, l'alimentation, les bâtiments, l'économie sociale et solidaire.

Vidéos de chercheurs.

Une fiche-ressources, des synthèses d'ateliers...



la démarche « Un territoire durable, une bonne santé » mais aussi des témoignages de collectivités. Ces webinaires ont été organisés pour remplacer les ateliers prévus initialement en présentiel et annulés du fait de la crise sanitaire.

L'ANBDD est intervenue dans chacun des webinaires pour présenter la démarche et les ressources ainsi que les points clés pour mener des politiques liant santé et développement durable.

Après chaque webinaire, une lettre d'information «webinaire, la suite» a été envoyée aux personnes inscrites : <https://www.anbdd.fr/retour-sur-le-cycle-de-webinaires-un-territoire-durable-une-bonne-sante-agir-pour-un-environnement-favorable-a-la-sante/>

L'ensemble des outils, ressources, informations sont consultables sur le site internet du Programme Régional Santé Environnement Normandie : <http://www.normandie.prse.fr/politiques-liant-sante-et-developpement-durable-r87.html>

L'ANBDD a également créé une page sur son site internet :

<https://www.anbdd.fr/developpement-durable/laboratoire-didees-et-themes-emergents/sante/>

Elle réalise une veille permanente sur le thème santé-environnement.

3000

IMPRESSIONS DU PLAIDOYER

+ de 130

PARTICIPANTS AUX
WEBINAIRES

4

LETTRES D'INFOS ENVOYÉES

Indicateurs d'impact : 2 000 plaidoyers imprimés, une cinquantaine de participants aux deux journées d'échanges.

Une réimpression en 1000 exemplaires du plaidoyer actualisé a été réalisée en décembre 2020.

Nombre de participants aux webinaires :

Transversalité, la clé pour réussir des politiques durables et promotrices de santé Le vendredi 20 novembre 2020, de 10h à 12h30 – 75 participants

Politiques liant santé et développement durable : agissons ! Le vendredi 27 novembre 2020, de 10h à 12h30 – 64 participants

Une question en fin de webinaire était posée aux participants sur la satisfaction.

Webinaire 1 : 40 % ont tout à fait apprécié le webinaire, 57 % assez bien.

Webinaire 2 : 56 % ont tout à fait apprécié le webinaire, 30 % assez bien.

Les membres du groupe de travail élargi ont été informés tout au long de l'année des travaux du réseau par l'envoi de 4 lettres d'information.

Un DDtour DD/promotion de la santé est en cours de finalisation en partenariat avec la Ville de Caen et Caen la mer. Il s'agit d'une demi-journée de présentations : atelier en salle puis visite de sites. Les thèmes identifiés sont l'alimentation, la qualité de l'air intérieur et l'aménagement favorable à la santé.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT



PRÉSENTATION DU SUJET

Que ce soit le développement de nouvelles technologies, l'intégration de nouveaux cadres légaux qui amènent à un bouleversement des pratiques, une fusion entre deux entités, l'intégration de nouveaux enjeux écologiques... Ces exemples font partie intégrante de la vie quotidienne des acteurs du territoire et peuvent remettre en question les structures, les relations interpersonnelles, les métiers, voire même la culture interne des organisations et des conditions de travail. Comment est-ce que ces changements sont vécus par les décideurs normands et plus largement par les acteurs du territoire ? Comment, par une meilleure compréhension des processus de ces changements, pouvons-nous parvenir à mieux accompagner ces transitions ?

Depuis 2018 l'IRD2 a monté un projet en partenariat avec le GRAINE Normandie et deux laboratoires de recherches, le Laboratoire de Psychologie Caen Normandie (Caen) et le Le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et les Dysfonctionnements Psychologiques (Rouen). Deux objectifs sont ainsi poursuivis :

Amener les acteurs normands à mieux appréhender la/les théorie(s) du changement, ses différentes étapes. Fournir aux acteurs normands des outils opérationnels susceptibles de faciliter leurs démarches d'accompagnement au changement.

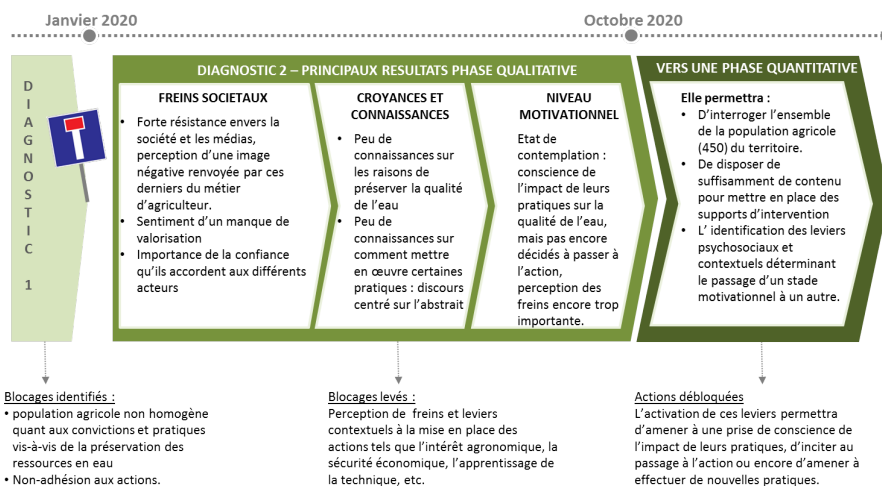
Pour atteindre ces objectifs deux formats ont été imaginés : 3 études de cas suivies en parallèle et un atelier par an pour faire part des avancées, transmettre des méthodes et accompagner à l'appropriation de certaines théories. En ciblant les décideurs locaux un système d'étude de cas spécifiques et de restitution via des ateliers formatifs a été imaginé (pour en savoir plus : <https://www.anbdd.fr/developpement-durable/laboratoire-didees-et-themes-emergents/accompagnement-au-changement/>)

LES ACTIONS RÉALISÉES

Les trois études de cas ont globalement pu se poursuivre mais plusieurs ajustements ont été nécessaires au vu du contexte. Cela n'a cependant pas empêché leur avancement :

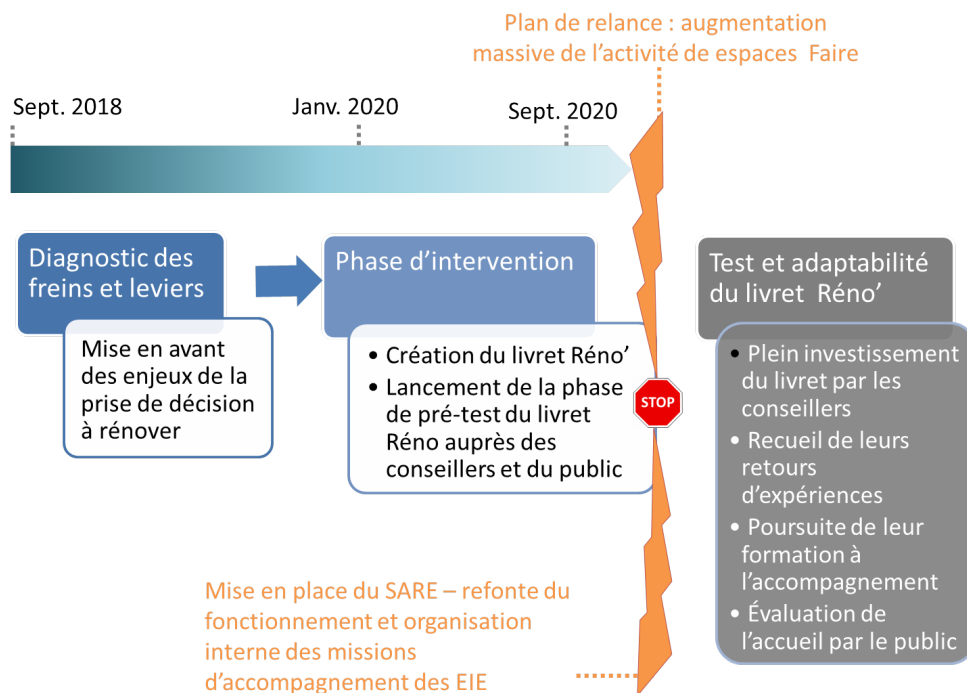
CAS 1 : COMMENT AMENER UN CHANGEMENT DE PRATIQUE DES AGRICULTEURS POUR DIMINUER L'IMPACT SUR LA QUALITÉ DES MASSES D'EAU ? (AESN – BAYEUX INTERCOM – LPCN)

La seconde phase a permis d'aboutir à un diagnostic détaillé dans le rapport de 43 pages intitulé "livrable sur l'analyse du discours des acteurs agricoles : perceptions et motivations à évoluer vers des pratiques préservatrices de l'eau". Sur la base de ce diagnostic la phase quantitative a pu être initiée (voir schéma ci-après) mais nécessitait un complément financier. Ce dernier a pu être négocié avec l'AESN en novembre 2020, permettant ainsi la prolongation du temps de travail chercheur pour cette phase qui devrait se terminer courant de l'été 2021.



CAS 2 : LES ESPACES INFO ÉNERGIE : COMMENT IMPULSER D'AVANTAGE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE CHEZ LES PARTICULIERS ? (ADEME – 4 EIE NORMANDS – LPCN)

Les travaux ont pu avancer globalement sans freiner depuis septembre 2018, mais ont dû faire face ensuite à de nombreux imprévus, liés à des changements au niveau national sur la rénovation énergétique (voir schéma ci-dessous)



Toutefois avant l'arrêt total de la mission un guide pratique a pu être édité et commencé à être testé par les animateurs des espaces FAIRE : le livret Réno'

Ce livret est le résultat du diagnostic auprès des différents EIE et des personnes rénovantes. Il est destiné à ces dernières pour faciliter l'appropriation de leur projet et les échanges avec leur conseillés. Même si la phase de test et d'adaptabilité ne pourra être achevée, faute de la reconduction de financement pour la faire, ce livret n'en reste pas moins abouti, et pourrait avoir un retentissement positif auprès de l'ADEME national.

CAS 3 : COMMENT IMPLIQUER D'AVANTAGE LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL ENCADRANT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ? (AESN- RÉGION – GRAINE – LYCÉE CAMILLE CLAUDEL – CPIE – CRFDP)

Du fait de la fermeture des établissements scolaires au printemps, suivi des congés d'été, la phase de mise en action a été à l'arrêt. De plus, les élèves ambassadeurs qui avaient été identifiés en septembre 2019 ne sont plus en totalité dans l'établissement, ce qui implique de relancer la dynamique. Comme peu de temps chercheur y a été consacré en 2020 cette étude de cas est simplement décalée dans le temps, sans besoin de financements complémentaires.

5 lettres thématiques, mettant en avant les apports récents de la recherche sur cette thématique, des outils pratiques à destination de notre public cible, de courtes vidéos pédagogiques pour mieux s'approprier certains concepts.

Lettres thématique : Accompagnement au changement de comportement

<https://www.anbdd.fr/lettres-thematiques/lettre-de-laccompagnement-au-changement-de-comportement/>

Cette lettre thématique donne des informations pratiques sur l'accompagnement au changement de comportement : documents théoriques ou techniques, outils pratiques, dates de formations ou d'événements, retours d'expériences, portraits de scientifiques...

Elle s'adresse aux collectivités locales, associations, entreprises et toute autre structure souhaitant mettre en place des projets pour faire évoluer les comportements des citoyens dans le domaine de l'environnement.

Veille site internet : Accompagnement au changement de comportement

Septembre à décembre : Près de 70 ressources capitalisées sur le site ANBDD dans la rubrique Repéré pour vous : <https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/repere-pour-vous/?pole=accompagnement-au-chan->

5

LETTRES D'INFOS ENVOYÉES

+ de 400

INSCRITS À LA LETTRE
THÉMATIQUE

35%

TAUX DE CONSULTATION MOYEN

[gement&type_document=](#)

ANDD13 : LETTRES THÉMATIQUE : PRÉCARITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ACTEURS SOCIAUX

Cette lettre thématique est publiée dans le cadre d'un partenariat entre l'ANBDD, la Métropole Rouen Normandie et le Département de la Seine-Maritime. Deux rencontres ont été organisées avec les services du Département de Seine-Maritime pour comprendre les besoins des travailleurs sociaux du Département, adapter la lettre en fonction de ces besoins et mettre en place une communication vers eux pour qu'ils s'inscrivent à la lettre via la plateforme départementale Ariane Pro et l'envoi d'un courriel.

La lettre contient des informations et des outils autour de la précarité avec une approche développement durable : Ressources méthodologiques, des retours d'expériences, des informations, des aides financières, des acteurs du territoire...

Elle s'adresse aux acteurs sociaux qui pourront, de manière autonome ou partenariale, mettre en œuvre des actions répondant aux besoins de leurs bénéficiaires.

9

LETTRES THÉMATIQUES
ENVOYÉES

+ de 620

INSCRITS À LA LETTRE
THÉMATIQUE

25%

TAUX DE CONSULTATION MOYEN

Questionnaire de besoins pour les acteurs sociaux

Un questionnaire de satisfaction et de besoin est joint aux lettres depuis le mois de juillet

Peu de retours, certainement un résultat lié à la situation de cette année. Les acteurs sociaux sont fortement sollicités pour des missions d'urgence. Le bilan pour les réponses au questionnaire indique des retours positifs sur la lettre : satisfaction globale, contenu, nombre d'informations...

Les besoins identifiés pour les acteurs sociaux sont en termes d'information : les outils d'animation et méthodologiques, les aides financières, les acteurs partenaires du territoire, les actualités, et les astuces de bonnes pratiques. Pour la plupart des acteurs sociaux, toutes les thématiques liées au développement durable et à la précarité sont abordées. Mais l'alimentation reste la première priorité. La qualité de l'air intérieur est une thématique très peu abordée.

Les objectifs à atteindre pour les acteurs sociaux auprès de leurs bénéficiaires sont surtout les économies, la santé & bien être et créer du lien social.

Veille site internet :

Précarité et développement durable : Septembre à décembre : Près de 25 ressources capitalisées sur le site ANBDD dans la rubrique Repéré pour vous : https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/repere-pour-vous/?pole=precarite-et-developpement-durable&type_document



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



ANDDO2 LABO NECI



Depuis 2018, le Labo NECI cherche à mettre en relation le monde de la recherche et le monde de l'entreprise sur le thème de l'économie circulaire. Pour rappel, ses 4 missions principales sont :

Rapprocher les clubs et réseaux de NECI autour de questionnements communs.

Accompagner ces clubs et réseaux et les aider à mieux intégrer l'économie circulaire dans les entreprises.

Apporter un éclairage scientifique grâce à un réseau de chercheurs, professeurs et étudiants.

Promouvoir l'enseignement de l'économie circulaire dans les parcours d'apprentissage des établissements normands.

LES ACTIONS RÉALISÉES

En 2020, le Labo NECI a continué de travailler sur le thème transversal lancé en avril 2019, intitulé « Modèles économiques et économie circulaire ». Pour rappel, quatre groupes d'étudiants issus des Masters "Ingénierie de projets en économie solidaire et développement" et "Économie de l'environnement de l'énergie et des transports" avaient réalisé des études sur quatre entreprises sélectionnées à l'issue de l'appel à projet de l'été 2019. Ces études de cas ont permis d'alimenter l'étude globale sur les modèles économiques circulaires, dont les objectifs sont les suivants :

- Objectif 1 : identifier les freins et leviers qui amènent les structures à passer d'un modèle économique linéaire à un modèle économique circulaire.
- Objectif 2 : permettre une meilleure lecture des indicateurs d'efficacité de ces modèles.
- Objectif 3 : encourager ou conforter la démarche d'ECl pour les 4 structures sélectionnées.
- Objectif 4 : faciliter l'engagement d'autres entreprises vers l'économie circulaire.

Début 2020, les étudiants avaient participé à un workshop afin de restituer leurs travaux et de remplir une grille d'analyse des impacts d'une démarche d'économie circulaire créée par Morgane Chevé, enseignante-chercheuse en économie de l'environnement à l'Université du Havre. En parallèle, la grille avait été présentée à neuf enseignants-chercheurs normands lors des Assises régionales de l'économie circulaire, avec pour objectif de créer un réseau de chercheurs autour de la thématique de l'économie circulaire. Le Labo NECI a également participé à plusieurs réunions interclubs avec les clubs et réseaux de NECI, ainsi qu'à des comités de pilotage avec le CREC.

Cependant, la fusion de l'IRD2 et de l'AREN pour constituer le GIP ANBDD, la crise sanitaire ainsi que les changements successifs de personnes en charge du dossier ont entraîné des difficultés dans l'avancement du dossier. Le projet a pu reprendre de manière effective en octobre 2020, avec l'arrivée de nouvelles forces vives au sein de l'équipe de l'ANBDD. Les rapports produits par les étudiants en 2019 ont pu être valorisés, les 4 entreprises sélectionnées ont été recontactées, et de nouveaux outils d'analyses et d'aide à la décision ont été créés.

Deux rendez-vous en présentiel ont pu être organisés avec La Devilloise et les Ateliers In Situ. Un point sur leurs situations respectives a pu être réalisé, afin d'adapter au mieux la suite de leur accompagnement dans la transition de leur modèle économique. Les outils créés par le Labo NECI leur ont été présentés, ainsi qu'un questionnaire concernant les impacts de la crise sanitaire sur leurs activités et les facteurs de résilience pouvant être déployés. Des rendez-vous avec les entreprises Künkel et Les Fermes d'ici sont fixés en début d'année 2021.

LES OUTILS DÉVELOPPÉS

La première version de la grille d'analyse des impacts d'une transition vers un modèle économique circulaire a été reprise et améliorée avec la participation de Morgane CHEVÉ (chercheuse en économie de l'environnement à l'Université du Havre). Des outils d'auto-évaluation ont également été développés, d'une part pour évaluer les actions déjà mises en place, d'autre part pour évaluer les projets. A ces autoévaluations s'ajoutent des représentations graphiques qui permettront aux entreprises de mieux visualiser les forces et les faiblesses de leurs modèles économiques, et une boîte à outils dont le but est de les orienter vers les structures et aides correspondantes à leurs besoins. Ces outils ont pour but d'engager une réflexion sur l'efficacité et la pertinence des actions mises en place par une entreprise, d'un point de vue global, et pas seulement économique. Ces outils sont une aide à la décision qui apportent une nouvelle manière d'appréhender l'entrepreneuriat.



CONSOLIDATION DU RÉSEAU DE CHERCHEURS

Lors des Assises Régionales de l'économie circulaire du 3 décembre 2019, deux ateliers avaient été présentés par le Labo NECI, dont un atelier intitulé : « La recherche et l'enseignement supérieur se mobilisent pour une économie circulaire ». Neuf chercheurs issus des trois universités normandes étaient présents à cet atelier et ont pu brièvement présenter leurs champs de recherche et d'enseignement. Ces chercheurs ont été recontactés en 2020 afin de consolider un réseau de chercheurs normands capables de dialoguer avec les entreprises de NECI et de répondre à leurs interrogations. Une offre avec différents niveaux d'engagements a été créée, afin de permettre à chaque expert de s'impliquer selon ses disponibilités.

ANDD09 MATERRIO

En 2019, l'ANBDD a engagé un partenariat avec la FRTP et l'UNICEM au sein de l'association Materrio-Normandie afin d'améliorer la connaissance sur les pratiques du réemploi en Normandie. En 2020, une formation intitulée « Levons les freins à l'utilisation des matériaux alternatifs dans les Travaux Publics » a été créée afin d'informer et de sensibiliser les maîtres d'œuvres et les maîtres d'ouvrages aux pratiques du réemploi et à l'utilisation des matériaux recyclés dans les travaux publics. Cette formation, dont la forme a été imaginée en présentiel ainsi qu'en format digital, devrait débiter au printemps 2021. Elle sera déclinée dans les 5 départements normands.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Connaître les enjeux de la réutilisation et du recyclage des matériaux pour les Travaux Publics
- Connaître le contexte local de gisements et de ressources en matériaux alternatifs
- Connaître la réglementation sur les matériaux alternatifs et les labels existants
- Renforcer la coopération entre les acteurs de la filière
- Convaincre des possibilités par l'exemple et les outils pratiques
- Renforcer la prescription des matériaux alternatifs dans la commande publique
- Comprendre son rôle dans l'atteinte des objectifs de la loi transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)

Pour accompagner cette formation d'une demi-journée, des outils de suivi seront mis en place. Une visite de site sur un chantier ou dans une entreprise de recyclage des granulats sera organisée pour les participants, et une vidéo sur les différents usages des matériaux recyclés et la coopération des différentes parties prenantes sur les chantiers est en cours de création par l'ANBDD.

MOBILITÉ



ANDDO4 : ANIMATION DU COLLECTIF RÉGIONAL “RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS”

Une « Rue aux enfants, Rue pour tous » favorise les initiatives citoyennes, le partage de la rue, la participation des citoyens et la promotion des modes actifs. Dans le cadre de l'appel à projets national porté par le collectif composé de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), le Cafézoïde, Rue de l'Avenir et Vivacités Ile-de-France “Rue aux enfants, Rue pour tous”, l'ANBDD anime, en Normandie, un collectif pour faire connaître ce dispositif, susciter l'intérêt des porteurs de projet, les accompagner et plus globalement sensibiliser les territoires à l'intérêt d'un urbanisme favorable à la santé favorisant les déplacements en modes actifs.

QUEL EST LE CONTEXTE ?

Aujourd'hui, il est difficile pour les enfants de jouer ou se déplacer seuls à pied ou à vélo dans les rues de nos villes et villages, car la priorité donnée à la circulation motorisée a exclu l'enfant de la rue.

L'absence d'activité physique qui en découle a des conséquences importantes sur leur santé physique et mentale.

Pratiquer la ville « librement » comme marcher, courir, jouer est un droit essentiel au développement de l'enfant : apprentissage de l'autonomie, construction de son identité.

Une “Rue aux enfants, Rue pour tous” appartient à ses habitants. Elle est l'occasion de :

- provoquer la rencontre entre les différentes générations,
- d'insuffler de la convivialité, de l'enthousiasme,
- de sensibiliser au partage de la rue, aux déplacements à pied et à vélo,
- de créer du lien social pour des villes et villages attractifs.

Il s'agit d'impulser, à travers ces démarches, la mise en place, dès maintenant, de politiques publiques locales favorables à la santé et au bien-être des populations, facilitant le partage de l'espace public et sa réappropriation par les jeunes et plus globalement les citoyens :

- zones de circulation apaisée pour inciter aux déplacements à pied ou à vélo,
- végétalisation,
- mobiliers de jeux éphémères ou durables...

“La Rue aux enfants, Rue pour tous” offre un cadre privilégié et stimulant pour une reconquête de l'espace public par les habitants de tous les âges !

Pour ce faire, l'ANBDD, animatrice et coordinatrice du collectif normand a mené plusieurs actions :

- Constitution d'une base de données de 186 contacts nommée “collectif régional Rue aux enfants, rue pour tous” composée d'acteurs du secteur politique de la ville, de collectivités, d'associations, d'administrations...
- Communication via notre site internet, envoi de lettres d'informations, réseaux sociaux, pour mobiliser des porteurs de projets qui peuvent être : les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maisons de quartier, centres de loisirs...), les écoles, les collectifs d'habitants, les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations locales, les commerçants, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes...
 - Constitution d'un groupe d'appui composé de 20 membres pour l'analyse des dossiers.



- Recueil des projets et analyse des dossiers avec l'appui de quelques membres du groupe d'appui.
- Organisation et animation d'un comité de validation des dossiers de candidature pour la validation des projets. Il a été organisé en visioconférence le 9 avril 2020. 10 dossiers sur 14 reçus ont été lauréats et 4 ont des compléments d'informations à apporter. 9 projets sont portés par des collectivités, 5 par des associations. 8 projets sont susceptibles de se tenir dans des quartiers « politique de la ville » (QPV) en fonction du choix définitif des rues. 3 projets concernent des communes rurales.
- Envoi d'un communiqué de presse des lauréats en juin 2020.
- Diffusion des outils, méthodes aux porteurs de projets.
- Animation d'une formation en visioconférence - liée à la crise sanitaire - pour les porteurs de projets afin qu'ils s'approprient la méthodologie et les outils d'animation. Elle s'est déroulée le 1er juillet 2020.
- Accompagnement des porteurs de projet avec l'aide des membres du groupe d'appui : échanges personnalisés notamment.
- Préparation d'un label et leur remise.

3 porteurs de projet ont réalisé leur rue aux enfants en 2020 :

- Ville d'Elbeuf le mercredi 26 août 2020.
- Centre social Espace des 2 rives le samedi 19 septembre 2020.
- Ville du Havre le samedi 3 octobre 2020.

FORMATION SUR LA MOBILITÉ À DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA MÉTROPOLÉ ROUEN NORMANDIE

L'ANBDD est intervenu dans deux formations sur la mobilité à destination des travailleurs sociaux, organisée par la Métropole Rouen Normandie et animée par la plateforme de mobilité solidaire de la Métropole Rouen Normandie SVP Bouger. L'Agence fait une présentation d'une heure sur le covoiturage et l'autopartage. Elle est intervenue le lundi 9 mars 2020 en présentiel dans les locaux de la Métropole Rouen Normandie et le jeudi 12 novembre 2020 en visioconférence du fait de la crise sanitaire.

ANDD 10 : DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LES TERRITOIRES RURAUX, UN LEVIER POUR LEUR ATTRACTIVITÉ

L'ANBDD en partenariat avec la Fédération de la Manche Familles Rurales sur le volet transport solidaire a répondu en 2019 à l'AMI du Réseau rural normand. Le projet autour de la mobilité en milieu rural a reçu du Réseau rural normand un avis favorable en décembre 2019.

Durée du projet : janvier 2020 à décembre 2022

Ses objectifs

- Mettre à disposition des collectivités et acteurs de la mobilité durable des connaissances, outils, ressources.
- Aider les territoires à développer des projets autour de la mobilité durable adaptés à leurs contextes territoriaux selon deux axes : les solutions pour limiter les mobilités en réponse aux besoins des habitants (création de services de proximité par exemple). les solutions pour les mobilités qui restent (covoiturage, autopartage, mobilités actives par exemple, transport solidaire...).
- Promouvoir les pratiques exemplaires, les faire connaître.
- Agir pour accompagner le changement de comportement en vue d'augmenter les parts modales des modes de déplacements alternatifs à la voiture solo.

TROIS AXES DE TRAVAIL

Accompagner collectivement les territoires

- Organiser 5 ateliers dans les territoires avec mobilisation des élus, agents, acteurs de la mobilité.
- Créer un groupe de travail sur le transport solidaire et produire un livret de capitalisation en fin de projet.
- Créer un groupe de discussion.
- Recenser les actions et acteurs autour de la mobilité et de création de services de proximité.

Accompagner le changement de comportement

- Mettre en place un réseau d'ambassadeurs de la mobilité durable dans les zones rurales : élus/agents/

- acteurs qui accompagnent les collectivités, entreprises, associations
- Culture partagée de la mobilité durable

Communiquer, échanger, essayer

- Accompagner collectivement les territoires
- Porter à connaissance de retours d'expérience réussis et diffusion de connaissances et d'informations
- Lettre d'information régionale
- 10 fiches de retours d'expérience
- Organiser 3 rencontres régionales et/ou webinaires

Le début de l'année 2020 a été consacré à la préparation du dossier pour répondre à l'appel à projets du Réseau rural dans le cadre de fonds Feader : délibération du GIP, constitution des pièces du dossier...

La première lettre d'information "Mobilité en milieu rural" a été envoyée en avril 2020.

L'ANBDD a organisé une réunion des partenaires le mardi 2 juin 2020 : Fédération de la Manche Familles rurales, Région Normandie, ADEME, cellule d'animation régionale de France mobilité (Cerema, Ademe, Dreal...). L'objectif était de partager les actions de chacun des partenaires et de chercher une complémentarité des actions. Le contexte de 2020 n'a pas été favorable pour commencer à mobiliser les territoires :

- La crise sanitaire qui n'a pas permis d'organiser des rencontres en présentiel.
- La promulgation de la loi LOM en décembre 2019 dont l'enjeu majeur est d'apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires. L'ensemble du territoire sera couvert par des autorités organisatrices de la mobilité, afin que des solutions soient apportées à tous les citoyens et partout. La loi laisse le choix aux communes (avant le 31 mars 2021), via leur intercommunalité, pour qu'elles s'emparent de la compétence. A défaut les régions seront compétentes et deviendront AOM par subsidiarité. La loi instaure la mise en place de bassins de mobilité et de contrats opérationnels de mobilité, liant les AOM et la région, permettant d'assurer la coordination de tous les acteurs à l'échelle de chaque bassin de mobilité (tarifs, horaires). La Région Normandie élabore actuellement une carte des bassins de mobilité en concertation avec les EPCI normands. Elle devrait être finalisée en avril-mai 2021.
- Le projet a été définitivement validé par le Réseau rural en décembre 2020. La crise sanitaire a fait prendre du retard dans la prise de décision ainsi qu'un changement de mode de financement. La subvention sera finalement attribuée par la Région et non par l'Union européenne.

Dans l'attente d'un paysage institutionnel stabilisé en matière de mobilité, l'ANBDD a commencé, au deuxième semestre 2020, un recensement des actions en Normandie sous deux angles :

- Les solutions de mobilité proposées par les acteurs y compris les collectivités. 52 actions recensées.
- La relocalisation de services de proximité pour éviter aux habitants de se déplacer (Maisons France Service, conciergeries de villages, services itinérants...). 48 actions recensées.



52

ACTIONS RECENSÉES

10

ACTIONS À VALORISER

3 autres, dans la Manche, sont en cours de finalisation suite à une visite sur site en décembre 2020 : Déploiement d'un ensemble de tiers-lieu sur le Département de la Manche, projet porté par la Fédération de la Manche Familles rurales.

Plateforme de mobilité pour tous portée par la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche
Transport solidaire, projet porté par la Fédération de la Manche Familles rurales.

PERSPECTIVES 2021

- Accompagner la Région (services DMI et DTPR) dans la construction d'une boîte à outils à destination des territoires ruraux.
- Construire une offre de services pour les territoires ruraux (ateliers, réseau d'ambassadeurs).
- Organiser une rencontre régionale en septembre 2021 (besoins de faire remonter des informations aux territoires, offre de services proposée par les acteurs, ateliers d'échanges...).
- Constitution d'un réseau d'ambassadeurs de la mobilité durable.
- Finaliser 7 fiches de retours d'expérience.
- Finaliser des fiches simplifiées pour chacune des actions recensées par l'ANBDD réparties dans chacun des 12 bassins de mobilité de la région Normandie.
- Mise en place d'un groupe de travail autour du transport solidaire avec les acteurs normands (action du partenaire de l'ANBDD Fédération de la Manche familles rurales) en oscillo-battant.

Nouveauté 2020, suite de la précédente lettre Mobilité - Lettres thématique : Mobilité durable dans les territoires ruraux

<https://www.anbdd.fr/lettres-thematiques/mobilite-durable/>

Cette lettre d'information est publiée dans le cadre du projet "Développement de la mobilité durable dans les territoires ruraux, un levier pour leur attractivité".

Mis en œuvre par l'ANBDD et la Fédération de la Manche Familles Rurales, sur le volet transport solidaire, ce projet est issu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Réseau Rural Normand, financé par les Fonds européens FEADER.

L'un de ses objectifs est de mettre à disposition des collectivités et acteurs de la mobilité durable des connaissances, outils, ressources, retours d'expérience pour les

accompagner dans la concrétisation d'actions en milieu rural

Chiffres clé :

2020 : 6 lettres (de avril à décembre)

En avril 2020 : 835 inscrits

En décembre 2020 : 880 inscrits

Taux de consultation : moyenne globale 25 %

Veille site internet :

Mobilité durable

Septembre à décembre : Environ 70 ressources capitalisées sur le site ANBDD dans la rubrique Repéré pour vous : https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/repere-pour-vous/?pole=mobilite-durable&type_document=

6

LETTRES ENVOYÉES

près de 900

INSCRITS



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire. Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel, à des actions partenariales répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

L'objectif des PAT est de faire de l'alimentation un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur les territoires.

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le PNA (programme national pour l'alimentation) et revêtent :

une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles

une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

une dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ANBDD

Pour manger local, réfléchissons local !

L'ANBDD a été sollicitée par trois territoires pour les accompagner dans leur démarche de PAT. Il s'agit de Cherbourg-en-Cotentin, la Vire-au-Noireau, et Argentan Intercom. Pour répondre à leurs besoins, trois dossiers FEADER ont été déposés en février 2020 dans la perspective que les actions puissent débuter en septembre 2020. Les actions programmées se situent dans le spectre du fil rouge récurrent identifié par le RNPAT (Réseau National des PAT) auprès de plusieurs territoires ayant mis en place un PAT. Le cadre d'intervention de l'ANBDD se limite à l'accompagnement à la mise en place de la gouvernance initiale, jusqu'à la co-construction de la stratégie alimentaire.

UNE MÉTHODE ISSUE DE LA RECHERCHE

Pour mener à bien la concertation l'ANBDD s'appuiera sur la méthodologie AOC (approches orientées changement) développée dans le cadre du projet PRISME, à laquelle la sociologue Delphine VINCENOT a fortement contribué. Plusieurs étapes clés sont nécessaires pour correctement la déployer sur les territoires et notamment :

Connaître les acteurs et leurs besoins et les amener à écrire une vision commune « vers une réappropriation des enjeux alimentaires ».

Faire émerger les initiatives locales susceptibles de répondre à ces besoins. Identifier les changements nécessaires et le rôle de chacun dans l'atteinte de ces changements

Accompagner la collectivité dans la mise en oeuvre des projets ayant émergé de la concertation. Faciliter l'échange d'expériences avec d'autres territoires

UN ESSAIMAGE NORMAND

L'objectif derrière cet accompagnement de 3 territoires est de pouvoir diffuser au maximum la méthode utilisée, de partager ces retours d'expériences et les ressources bibliographiques ainsi capitalisées.

Nouveauté 2020 ! - Lettres thématique : Réseau normand des projets alimentaires terroiriaux

Cette lettre d'information est élaborée conjointement par l'ANBDD et la Chambre Régionale d'agriculture de Normandie (CRAN).

Le réseau régional des PAT mis en place par la DRAAF a pour objectif de favoriser les échanges d'information et d'expérience entre les acteurs locaux, porteurs de projet pour faciliter l'émergence et la mise en œuvre de politiques alimentaires dans les territoires normands.

Chiffres clé :

2020 : 3 lettres (de septembre à décembre)

En septembre 2020 : 148 inscrits

En décembre 2020 : 201 inscrits

Taux de consultation : entre 36 et 40 %

Veille site internet :

Alimentation durable

Septembre à décembre : Environ 45 ressources capitalisées sur le site ANBDD dans la rubrique Repéré pour vous : https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/repere-pour-vous/?pole=alimentation-durable&type_document=evenements_agenda

TRANSVERSAL

OUTILS TRANSVERSAUX POUR PROMOUVOIR ET SENSIBILISER AU DD ET AUX ODD

COMMUNAUTÉ NORMANDE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CNOOD)

L'ANBDD est administratrice de la plateforme cnodd.fr lancée en janvier 2020. Pour cela, 3 salariés ont suivi une formation le 10 janvier 2020 et rédigent désormais des articles dans cet outil : actualités, actions, événements...

L'ANBDD participe également au comité de pilotage de la CNOOD et co-pilote un atelier autour de la communication et de l'appropriation des ODD par les acteurs et en particulier par les collectivités. Une réflexion est engagée pour co-construire des modules de formation/sensibilisation à l'Agenda 2030 et ses 17 ODD pour différentes cibles (collectivités, associations...). L'Agence est associée à la rédaction de la lettre d'information de la CNOOD.

PUBLICATION DE L'INSEE SUR LES INDICATEURS DE SUIVI DES 17 ODD EN NORMANDIE

La DREAL, la Région, l'ANBDD et l'INSEE se sont engagés en 2019 dans la réalisation d'une étude situant la Normandie par rapport aux autres régions françaises au regard d'une batterie d'indicateurs du développement durable. Ces indicateurs ont été sélectionnés pour suivre les progrès de la région dans l'atteinte des 17 objectifs du développement durable (ODD) qui font maintenant référence au plan national, en cohérence avec l'agenda 2030 adopté en 2015 par l'assemblée générale des Nations Unies.

Pour l'élaboration de l'étude et en particulier la sélection des indicateurs, un comité de pilotage a été mis en place auquel l'ANBDD a participé. Ce comité de pilotage s'est réuni très régulièrement en 2019 et 2020 pour examiner, orienter et valider la réalisation de chaque étape du projet. Le document "Les objectifs de développement durable : un défi pour la Normandie" a été publié le juillet 2020 sur le site de l'INSEE.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4629011>

L'ENCATE est animé par la Région et le Graine. L'Agence participe à ses travaux. L'année 2020 a permis la co-construction d'une stratégie en 8 axes :

1. Cartographier les acteurs/structures/missions.
2. Recenser les outils, les actions, les lieux de partage et les compléter, les diffuser.
3. Améliorer la connaissance, la régionaliser, la vulgariser, la transmettre.
4. Communiquer - Valoriser l'existant
5. Financer
6. Décloisonner les acteurs (les différentes sphères d'acteurs) et développer le nombre d'acteurs.
7. Former les professionnels de l'EDD/intervenants
8. Mobiliser les publics - populations / Communiquer / Décloisonner les publics.



L'ANBDD copilote avec le Graine l'axe 3 "améliorer la connaissance" notamment sur les sujets des changements climatiques (y compris volet adaptation) et biodiversité. Elle sera amenée à copiloter l'axe 2 "recensement" lorsque cet axe de travail sera engagé.

En 2020, l'ANBDD a ainsi participé et co-animé 4 réunions d'envergure avec l'ensemble des acteurs du réseau pour co-construire la stratégie et les actions (20 février, 18 mars, 9 juillet et 29 septembre).

TERR'INNOV ET RNID

Chaque année depuis 2014, l'IRD2 proposait aux enseignants-chercheurs de valoriser des projets d'étudiants et doctorants qui s'inscrivent dans un ou plusieurs pôles de l'Agence.

Quel est l'objectif de Terr'Innov :

- Accompagner les étudiants pour promouvoir leurs projets, leurs formations et créer des liens avec des potentiels futurs employeurs
- Éclairer les décideurs normands afin de favoriser des solutions durables dans leurs différentes problématiques
- Renforcer les projets communs entre les enseignants, chercheurs et les décideurs normands

Cette année, plus d'une quinzaine de projets ont été déposés à l'Agence pour participer au dispositif. Pour la première fois, un jury composé de professionnels était impliqué au projet afin de donner un prix pour le dossier le plus remarquable.

Le dispositif était, pour la première fois, associé à un autre événement de l'IRD2, les Rencontres Recherche et Territoires normands qui associait, le temps d'un repas, des chercheurs normands à des décideurs du territoire.

Ce nouvel événement devait avoir lieu en mars à Caen, mais fut annulé en raison de la crise sanitaire. Le dispositif n'a pas pu aller à son terme pour 2020 et n'a pas été relancé pour le moment pour les mêmes raisons que celles citées précédemment.

Co-organisées avec la Région Normandie, le 17 décembre 2020, les rencontres normandes du développement durable ont eu lieu intégralement sous format digital. L'événement a eu pour thème "Changement climatique : quelle Normandie en 2100 ?" avec notamment la présentation du travail du GIEC normand.

Une plénière en matinée, retransmise sur la chaîne Youtube de la Région, a permis de présenter les travaux du GIEC normand sous un format d'interview privilégiant des retours scientifiques accessibles au plus grand nombre. L'ensemble des premiers résultats du GIEC ont ainsi pu être dévoilés aux 300 participants. Ensuite, de jeunes normands sont venus présenter leurs propositions pour agir face au changement climatique et des représentants des syndicats patronaux et d'entrepreneurs normands ont remis au Président de Région le manifeste " NORMANDIE ODD 2030 - Pour une nouvelle gouvernance démocratique et climatique des entreprises normandes".



L'après-midi, 5 ateliers étaient organisés dont 2 par l'ANBDD, l'atelier 2 et l'atelier 4.

- Atelier 1 - Contribuer aux propositions de la jeunesse normande pour limiter le changement climatique et savoir les défendre face aux responsables politiques locaux, nationaux et européens 45 participants
- Atelier 2 - Collectivités et adaptation au changement climatique : comment agir ? - 75 participants
- Atelier 3 - Adaptation aux changements climatiques : Identifier les freins et leviers pour mieux accompagner l'évolution des comportements - 53 participants
- Atelier 4 - Les entreprises, actrices majeures de la transition climatique : quels engagements, stratégies d'adaptation et plans d'actions ? - 58 participants
- Atelier 5 - Faire émerger, légitimer et accompagner les initiatives citoyennes en faveur du climat - 39 participants

Le programme est disponible ici :

<https://evenements.normandie.fr/rnnd>

L'ANBDD abrite sur son site internet les supports de présentation des intervenants et synthèses des ateliers.

<https://www.anbdd.fr/developpement-durable/initiatives-et-experiences/les-manifestations-pour-sinspirer/>

ANDD17 : FICHES LYCÉES

Dans le cadre de la démarche #Lycée du Futur initiée par la Région Normandie, les lycées sont invités à s'engager sur des projets pédagogiques d'établissement. Dans ce cadre, l'ANBDD a réalisé des fiches de retours d'expériences portant sur des actions sur le développement durable et menées avec succès dans des établissements normands. Ces fiches ont pour but de faciliter le travail d'inspiration pour des lycées qui souhaiteraient s'engager dans des projets similaires.

Les lycées présentés ont été identifiés avec l'aide de la Région Normandie, les rectorats, les partenaires intervenants dans les E3D... et le bouche à oreille.

Les fiches se composent toutes avec les items suivants : le lycée en bref, un court résumé de l'action, l'origine du projet, les objectifs et enjeux, le déroulement de l'action, les moyens financiers et techniques, l'équipe projet interne au lycée, les partenaires, le bilan, la communication mise en place et les perspectives, les objectifs de développement durable correspondants au projet et une dernière page commune à toutes les fiches avec le rappel des label E3D, les objectifs de DD, le réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et les centres de documentation en région... et de nombreux liens pour mieux comprendre le projet.

2020 - 8 fiches réalisées - 12 fiches finalisées - 30 fiches harmonisées

Bilan de l'action : 30 fiches - 15 lycées - 6 thèmes

Nombre de fiches par thème :

Biodiversité - 9 fiches

Economie circulaire/déchets/lutte contre le gaspillage : 6 fiches

Consommation responsable : 5 fiches

Alimentation locale et durable : 4 fiches

Mobilité durable : 3 fiches

Démarche globale : 3 fiches

Retrouvez toutes les fiches :

<https://www.anbdd.fr/ressources-et-medias/les-fiches-retours-d'experiance/fiches-lycee-du-futur/>

The image shows a thumbnail of a form titled 'RETOURS D'EXPERIENCES THEME: LYCEE DU FUTUR'. The form is divided into several sections: 'TITRE DE L'ACTION' (with a field for 'Nom du lycée, Commune (département)'), 'OBJECTIFS DURABLE' (with icons for various SDGs), 'LE LYCEE EN BREF' (with fields for 'TYPE D'ENSEIGNEMENT', 'LIEU', 'EFFECTIF', 'PROGNOSTIC', and 'DATE D'ENTREE'), 'L'ACTION EN QUELQUES MOTS', 'L'ORIGINE DU PROJET', 'DEROULEMENT DE L'ACTION', 'LES ACTEURS', 'COMMUNICATION', 'BILAN', 'PERSPECTIVES', and 'AUTRES FICHES'. There are also checkboxes for 'NIVEAU DE LABEL', 'DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT', 'COMITÉ DE PRODIGE', and 'POINTS DE VIGILANCE'. The form is branded with the 'LYCÉE DU FUTUR' logo and the 'RÉGION NORMANDIE' logo.

30

FICHES

15

LYCÉES

6

THÈMES

Depuis plusieurs années, l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) gère les outils de sensibilisation de l'ADEME Normandie. Ainsi, l'ANBDD propose en prêt une vingtaine d'expositions et la diffusion des guides pratiques de l'ADEME sur tous les thèmes : alimentation, énergie, changement climatique, mobilité, déchets, consommation, ...

Association, collectivité territoriale, entreprise, établissement scolaire, établissement de formation, vous pouvez emprunter les panneaux d'exposition et commander les guides pratiques pour sensibiliser vos publics à toutes ces thématiques.

Chiffres clé :

Beaucoup d'annulation sur les réservations de 2020 en raison de la période de confinement et/ou annulation des événements

Nombre d'expositions réservées pour l'année 2020 : 38

Nombre d'expositions annulées : 17

Nombre de diffusion des guides : 10 490 exemplaires de janvier à février

Interruption des commandes de mars à août inclus en raison du confinement.

Reprise en septembre et octobre, puis plus de commandes jusqu'à fin décembre.

Titre des expositions empruntée et structures :

Petits gestes, grands effets : Entreprise Schneider Toshiba (Pacy sur Eure)

Pourquoi et comment lutter contre le gaspillage alimentaire : Lycée Flaubert (Rouen)

Soyons malins, consommons bien ! : Mission locales de l'agglomération Rouennaise (Rouen)

Enjeu planétaire : alimentation durable : Alternatiba (Rouen)

Soyons malins, consommons bien ! : Alternatiba (Rouen)

Changement climatique (RAC) : Alternatiba (Rouen)

Bougeons nous autrement, c'est vital ! : Département de la Seine-Maritime (Rouen)

Enjeu planétaire : alimentation durable : Médiathèque Anne-Franck (Deville-les-Rouen)

Bougeons nous autrement, c'est vital ! : Lycée Marcel Sembat (Sotteville-les-Rouen)

Enjeu planétaire : alimentation durable : Association Giverny entre Falaise et Marais (Giverny)

Consommons autrement, consommons malins : Ville de Montville (Montville)

Enjeu planétaire : alimentation durable : Ville de Montville (Montville)

Inventons de nouveaux chemins pour l'école : Médiathèque de Cany Barville (Cany Barville)

Soyons malins, consommons bien ! : Communauté d'agglomération de la région Dieppoise : (Dieppe)

Nos poubelles débordent, compostons : Fabrique Pierre Hamet (Le Havre)

Soyons malins, consommons bien ! : Fabrique Pierre Hamet (Le Havre)

Moins d'ordures pour les générations futures : Ville de Gonfreville l'Orcher (Gonfreville l'Orcher)

Soyons malins, consommons bien ! : Oeuvres normandes des mères le Bouvreuil (Rouen)

Soyons malins, consommons bien ! : Collège Jean-Baptiste Rousseau (Darnétal)

L'essentiel sur l'énergie : Collège Paul Eluard (Saint-Etienne du Rouvray)

Quelle énergie pour demain : LPA du Pays de Bray (Bremontier Merval)

Nouveauté 2020

- Catalogue expositions : Intégration des expositions sur le nouveau site internet de l'ANBDD
- Bon de commande des guides de l'ADEME : Mise à jour des nouveaux titres
- Article de présentation des outils de l'ADEME gérés par l'ANBDD